

prévention travail sécuritaire
milieux de travail sains
inspiration information ressources
promotion

Rapport annuel au Conseil

1^{er} Avril 2005 au 31 Mars 2006



La principale ressource canadienne
e

Contenu



Contenu en matière d'hygiène et de sécurité au travail

Un droit fondamental	2
Conseil des gouverneurs	3
Message du président du Conseil	4
Message du président	5
Bourse d'études Dick Martin	6
Produits et services	7
Service des demandes de renseignements	9
Service Réponses SST	12
Service de formation et d'éducation	15
Service MSDS/FTSS	19
Services de renseignements généraux sur la santé et la sécurité	21
Services personnalisés	25
Service de publications	27
Services d'information sur la santé et la sécurité relativement aux produits chimiques	29
Services des communications	35
Rapport financier	42

Un droit fondamental...



La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) s'appuie sur le principe selon lequel tous les Canadiens ont

« [le] droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire ».

Le concept d'un centre national permettant aux gens d'exercer ce droit partout au pays a été lancé et appuyé par des intervenants provenant de partout au Canada. La loi qui en a résulté, en 1978, a reçu l'appui unanime de tous les partis fédéraux.

Le principal objectif du CCHST est de permettre aux Canadiens d'accéder à de l'information sur les dangers et les conditions de leur milieu de travail. Cet objectif est clairement énoncé dans le mandat du Centre.

Depuis son premier jour d'existence en tant que centre national d'hygiène et de sécurité au travail du Canada, en janvier 1980, le CCHST fournit de l'information sur la santé et la sécurité au travail pour aider tous les Canadiens à réduire l'incidence des blessures et des maladies.

Conseil des gouverneurs

Le CCHST est dirigé par un conseil tripartite qui représente les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les syndicats. Le Conseil des gouverneurs participe à la prestation d'un service fiable et complet en santé et en sécurité au travail et s'assure que l'information que le CCHST divulgue est impartiale.

PRÉSIDENT John McKennirey, gouvernement du Canada

SYNDICAT Anthony Pizzino, *Syndicat canadien de la fonction publique/CTC*
Nancy Hutchison, *Métallurgistes unis d'Amérique*
Mona Sykes, *BC Government & Services Employees' Union / CLC*
Marie Clarke Walker, *Congrès du travail du Canada*

Employeur Jean Dalton, *Manufacturiers et Exportateurs du Canada*
Otto Peter, *Association canadienne des constructeurs de véhicules*
Pat Pietracupa*, *Employeurs des transports et communications de régie fédérale*
Murray Sunstrum, *Canadian Petroleum Safety Council*

Provinces et Territoires Douglas Stanley, *Nouveau-Brunswick*
David Clark, *Nunavut (Territoires du Nord-Ouest)*
Roberta Ellis, *Colombie-Britannique*
Jeff Parr*, *Manitoba*
Don Hurst**, *Manitoba*
Kimberly Dunphy, *Terre-Neuve-et-Labrador*
Roy Mould*, *Ontario*
Helle Tosine**, *Ontario*
Allan Walker, *Saskatchewan*
Stuart MacLean, *Nouvelle-Écosse*

CONSEIL EXÉCUTIF S. Len Hong (président)
Otto Peter
Marie Clarke Walker
Roberta Ellis
Jeff Parr*
Murray Sunstrum
Helle Tosine**
Nancy Hutchison

COMITÉ DE VÉRIFICATION John McKennirey (président)
Stuart MacLean
Jean Dalton
Murray Sunstrum (suppléant)
Nancy Hutchison
Mona Sykes (suppléant)
Allan Walker (suppléant)

*A démissionné/Mandat expiré

**En Attente de Nomination

Message du président du Conseil

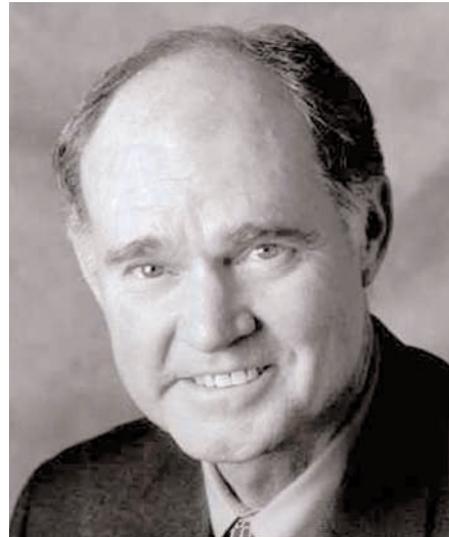
C'est avec honneur, qu'au cours de la dernière année, j'ai assumé le rôle de président du Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Cette fonction m'a donné ainsi qu'à d'autres membres du Conseil l'occasion de participer à des initiatives d'importance qui continuent à consolider le rôle du CCHST à titre de chef de file dans le domaine de la promotion de la santé et la sécurité au travail pour tous les Canadiens.

On constate un intérêt grandissant pour le lien étroit qui existe entre la santé et le bien-être des personnes, d'une part, et leur milieu de travail, d'autre part. Les personnes qui se sentent valorisées, respectées et satisfaites dans le cadre de leur emploi et qui travaillent dans un milieu sain et sécuritaire sont souvent plus productives et s'engagent pleinement dans leur travail. Pour répondre aux nombreuses demandes d'information concernant les milieux de travail sains, le CCHST a créé un portail intitulé Apporter la santé au travail. Ce portail facilite l'accès à l'information, aux outils et aux ressources qui peuvent aider les employés, les employeurs et les praticiens à rendre leur milieu de travail plus sain et plus sécuritaire.

En 2005, le CCHST a donné à TNS Canadian Facts – Recherche sociale et politique et à KPMG le mandat de réaliser une évaluation des programmes. Fournir des renseignements qui permettent de répondre aux questions des travailleurs et des gestionnaires concernant la santé et la sécurité au travail constitue un mécanisme efficace et économique. Les sondages menés auprès des différents clients du CCHST révèlent que 74 % ou plus d'entre eux affirment qu'ils utilisent les services du CCHST pour rechercher de l'information relative à des changements présents ou prévus au milieu de travail susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité.

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a tenu une réunion stratégique de ses membres en septembre 2005. Ces deux jours de discussions sérieuses ont débouché sur un accord concernant les futures initiatives que le CCHST entreprendra à l'avenir et qui s'appuieront sur sa solide réputation, celle d'être une source fiable d'information.

La bourse d'études Dick Martin est une importante initiative qui assure l'avenir de la santé et de la sécurité au travail. Le Conseil des gouverneurs du CCHST a mis sur pied ce fonds de bourse d'études en 2002 en mémoire de Dick Martin, infatigable défenseur de la santé et de la sécurité et pionnier dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail au Canada. Trois bourses d'études nationales sont remises chaque année à des étudiants inscrits à un cours ou à un programme touchant la santé et la sécurité au travail dans un collège agréé ou une université reconnue au Canada et qui mène vers l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade en santé et sécurité au travail. En 2005, le CCHST a remis une bourse d'études de 1 000 \$ à chacun des étudiants suivants : Nicole



Dierker, Grande Prairie (Alberta), Hind Sbihi, Vancouver (C.-B.) et Nicolle McKenna, Calgary (Alberta). Ces lauréats partagent tous la volonté de faire bouger les choses dans le domaine de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles et d'aider à mettre en place des milieux de travail sains et sécuritaires.

Nos dirigeants politiques sont également sensibilisés aux avantages que représentent des milieux de travail sains. Au cours d'une récente réunion à Whistler (C.-B.), les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Travail ont discuté de différentes questions relatives à la santé en milieu de travail, soit la santé et la sécurité au travail, le harcèlement psychologique, le stress lié au travail ainsi que les problèmes de santé mentale en milieu de travail. Dans une déclaration commune présentée au terme de leur réunion, les ministres ont souligné qu'un milieu de travail sain se traduisait par une meilleure conciliation travail-famille pour les employés et par une augmentation de la productivité et du rendement pour l'employeur. En particulier, les ministres ont convenu, tout en tenant compte des priorités de leur gouvernement respectif, de promouvoir une meilleure connaissance du lien qui existe entre le travail et la santé et une compréhension de la nécessité d'une approche globale et intégrée de la santé en milieu de travail par une bonne combinaison d'activités telles la consultation, la recherche, l'éducation, la diffusion de renseignements ainsi que par l'intégration de ces idées dans les politiques et les priorités existantes.

J'aimerais également adresser un sincère remerciement aux gouverneurs sortant de cette année – Pat Pietracupa, Employeurs des transports et communications de régie fédérale; Jeff Parr, Manitoba et Roy Mould, Ontario – pour leurs services, leur dévouement et leur contribution. J'ai par ailleurs le grand plaisir d'accueillir Helle Tosine, qui représentera le gouvernement de l'Ontario.

John McKennirey
Président, Conseil national

Message du président

L'année écoulée en a été une d'évolution et de transition au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail : nous avons élargi notre horizon sur le plan de la santé et de la sécurité au travail pour y intégrer tous les aspects de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail et nous nous sommes préparés à relever les nouveaux défis, telles les pandémies, que nous apportent notre monde en perpétuel changement.

L'idée selon laquelle l'environnement de travail influe directement sur la santé et le bien-être des gens qui y évoluent est plus qu'une notion théorique, c'est un fait. Nous savons qu'un milieu de travail sain engendre des avantages mesurables pour tous.

Mais que signifie exactement « milieu de travail sain »? Cela veut dire fournir un environnement de travail sécuritaire et sain aux employés afin de prévenir les maladies et les blessures professionnelles. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail et d'offrir des emplois dont les employés peuvent être fiers et qui leur permettront de s'épanouir et d'aspirer à la sécurité financière. Cela se traduit par l'adoption de principes d'organisation du travail qui favorisent la prévention des maladies et du stress et l'équilibre entre les exigences de l'emploi et le contrôle de l'employé à l'égard de son travail. Les employeurs et les employés doivent travailler en collaboration à promouvoir des habitudes de vie saines et la participation active de tous afin d'aider à améliorer la santé et le bien-être au travail.

En tant que ressource nationale d'hygiène et de sécurité au travail, le CCHST occupe une place de choix pour établir une ligne de conduite permettant la transition absolument nécessaire vers une culture mieux intégrée de la santé et de la sécurité. Cette année, nous avons créé et lancé un portail intitulé Apporter la santé au travail afin de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants un accès facile à un ensemble complet de ressources fiables pour créer et promouvoir des milieux de travail sains. Le site Web a déjà été largement consulté et a reçu des milliers de visiteurs dès ses premiers mois d'activité.

Un autre changement qu'a connu le CCHST est le fait qu'il doit répondre à une demande importante d'information personnalisée et d'autres services afin de satisfaire aux besoins précis des organismes. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les milieux de travail pour déterminer leurs besoins en SST et la façon dont les ressources sont intégrées et utilisées en vue d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. Pour répondre à ces demandes qui évoluent constamment, des améliorations ont été apportées aux produits et services du CCHST; on a ajouté plusieurs nouveaux services, dont l'enseignement virtuel, un service de gestion des fiches signalétiques et un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail. On a de plus apporté des modifications aux produits existants. Pour favoriser une approche plus ciblée, les produits et services du CCHST sont maintenant structurés et gérés en fonction de neuf domaines de rendement composés chacun d'une catégorie précise de services.



Les employés du CCHST ont travaillé sans relâche à l'élaboration de nouveaux services d'apprentissage virtuel et de cours de formation qui permettent d'élargir notre portée et notre influence. Pendant les 12 derniers mois, le CCHST a mis au point et lancé huit nouveaux cours d'apprentissage virtuel, ainsi qu'un nouveau cours de formation : Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale. Également en réponse aux besoins des clients, le CCHST a créé un service de gestion des fiches signalétiques pour aider les employeurs à satisfaire aux exigences du SIMDUT et fournir aux travailleurs un accès facile à de l'information importante concernant la sécurité, au moment où ils en ont besoin.

Avec les nouveaux défis qui surgissent dans notre monde et dans nos collectivités, le CCHST s'est efforcé d'être proactif, de prévoir les besoins en constante évolution des Canadiens et des Canadiennes et d'y répondre. Face à la menace relativement récente d'une pandémie, nous avons favorisé la planification à l'intérieur même des lieux de travail comme une stratégie efficace pour toucher la majorité des Canadiens et des Canadiennes et leur permettre de prendre des mesures personnelles pour se préparer à ce type de situation. Nous avons travaillé à amener l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) à tenir compte des lieux de travail dans le Plan canadien de lutte contre la pandémie. Le CCHST continuera en 2006 à assister les entreprises dans la planification entourant une pandémie.

L'époque à laquelle nous vivons est remplie de changements et d'incertitudes mais aussi de grandes possibilités. Le CCHST continuera à assumer le rôle de chef de file pour mettre de l'avant et promouvoir des améliorations en santé au travail et faire de la santé et de la sécurité des employés une priorité au Canada et dans le monde. Notre objectif demeure le même, à savoir éliminer les blessures, les maladies et les décès survenus sur les lieux de travail, et faire en sorte que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, lorsqu'ils retournent à la maison après chaque journée de travail, soient en bonne santé et que leur sécurité ne soit pas compromise.

S. Len Hong
Président et administrateur en chef CCHST

Bourse d'études Dick Martin



Le Conseil des gouverneurs du CCHST a créé cette bourse annuelle nationale destinée aux étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme canadien touchant la santé et la sécurité au travail afin de susciter l'intérêt pour ce domaine. La bourse d'études Dick Martin a été créée en 2002 pour souligner la contribution de M. Martin au CCHST en tant que gouverneur. En effet, M. Martin a défendu les droits des travailleurs et s'est engagé à assurer la justice pour les travailleurs et travailleuses et à favoriser les actions permettant de protéger l'environnement des travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur de leurs lieux de travail. C'est la quatrième année que le CCHST a accordé les trois bourses de 1 000 \$ à des étudiants inscrits, soit à temps plein, soit à temps partiel, à un cours ou à un programme touchant la santé et la sécurité au travail dans un collège agréé ou une université reconnue du Canada, en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade en SST. Ces programmes comprennent la sécurité minière, la santé et la sécurité professionnelles ou industrielles, l'hygiène industrielle, la gestion de la sécurité ou tout autre programme menant à un grade ayant trait à la santé et à la sécurité.

Les candidats sont invités à envoyer une composition sur le sujet qui décrit le mieux leurs aspirations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Les travaux sont notés anonymement par une équipe de correcteurs du CCHST en fonction des critères publiés. Au total, 33 demandes ont été reçues, ce qui représente une hausse de 62 % par rapport à l'année précédente. Une bourse de 1 000 \$ a été remise aux trois personnes suivantes :

- ▶ **Hind Sbihi**, (*Université de la Colombie-Britannique*)
- ▶ **Nicole Dierker**, (*Université de l'Alberta*)
- ▶ **Nicolle McKenna**, (*Université de l'Alberta*)

Produits et services



Le CCHST est reconnu comme chef de file dans l'offre de programmes, de produits et de services efficaces, s'appuyant sur ses connaissances fondamentales, sa collection d'information sur la santé et la sécurité au travail et son expertise dans la mise en application de technologies de gestion de l'information. Pour répondre aux besoins des travailleurs canadiens, une réorientation stratégique a été mise en œuvre pour les produits et services du CCHST. On cherche ainsi à réaliser les améliorations continues nécessaires pour :

- ▶ être bien outillé et prêt à répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes;
- ▶ agir à l'intérieur d'un cadre financier réaliste et durable;
- ▶ améliorer la qualité des services du CCHST;
- ▶ augmenter la portée des produits et services du CCHST;
- ▶ accroître et améliorer l'incidence des services du CCHST sur la santé et la sécurité au travail au Canada;
- ▶ accroître la qualité et l'efficacité de la prestation des services du CCHST



3. L'augmentation du nombre d'activités de formation pour en faciliter l'accès à la communauté très dispersée des intervenants en SST en s'associant avec des ordres professionnels et des organismes pour les aider à fournir des possibilités de formation plus fréquentes, meilleures et plus accessibles.

Les produits et services du CCHST sont structurés et gérés à partir des **neuf** domaines de rendement suivants, chacun consistant en une catégorie précise de services.

- ▶ **Service des demandes de renseignements**
- ▶ **Service Réponses SST**
- ▶ **Service de formation et d'éducation**
- ▶ **Service MSDS/FTSS**
- ▶ **Services de renseignements généraux sur la santé et la sécurité**
- ▶ **Services personnalisés**
- ▶ **Service de publications**
- ▶ **Services d'information sur la santé et la sécurité relativement aux produits chimiques**
- ▶ **Service des communications**

Ces progrès s'appuient sur une étroite collaboration avec les lieux de travail afin de déterminer leurs besoins en SST, de satisfaire à leurs exigences en SST et d'établir la façon dont les ressources en SST sont acquises, intégrées et utilisées pour améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. Parmi les méthodes utilisées notons : des cours en ligne, des webinaires, un service de gestion des fiches signalétiques et des systèmes de gestion de la SST. Nous avons adopté des plans de travail afin d'améliorer et d'étendre nos services dans ces domaines.

Voici quelques projets et concepts récents faisant l'objet d'un examen.

1. La mise au point de ressources, de formations, d'outils et de pratiques exemplaires dans le domaine de la prévention de la violence, en collaboration avec le British Columbia Government Employees' Union (BCGEU), le gouvernement de la Colombie-Britannique et le OHSAS de la Colombie-Britannique.
2. L'intégration d'un plan sur les maladies transmissibles au plan de continuité des opérations en collaboration avec nos intervenants – les programmes du travail, les commissions des accidents du travail, les employeurs et les syndicats de même que les comités de planification des pandémies de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). Le but est d'aider les milieux de travail à élaborer des plans à long terme pour la santé des employés au travail et à la maison, ainsi que d'améliorer la durabilité des entreprises et de réduire les répercussions sur les services de santé publique canadiens.

Service des demandes de renseignements



Fournir un service d'information universellement accessible à tous les Canadiens et Canadiennes pour répondre à leurs questions concernant la santé et la sécurité au travail, d'une façon appropriée et adaptée à la situation du client.

Le Service

Le Service des demandes de renseignements du CCHST est un centre de ressources national qui offre, en français et en anglais, un accès gratuit et confidentiel à de l'information sur la santé et la sécurité au travail aux travailleurs canadiens. Ce service répond aux demandes de renseignements soumises par téléphone ou par courriel, en fournissant de l'information impartiale et pertinente aux travailleurs, employeurs, syndicats et gouvernements.

Pendant l'année financière 2005-2006, le Service des demandes de renseignements a reçu de l'aide financière des organismes provinciaux et territoriaux suivants :

Service des demandes de renseignements du CCHST Contributeurs provinciaux et territoriaux

Colombie-Britannique	Workers' Compensation Board of British Columbia
Manitoba	Division de la sécurité et de l'hygiène au travail, Travail et Immigration Manitoba
Nouveau-Brunswick	Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick
Terre-Neuve-et-Labrador	Occupational Health and Safety Branch Department of Government Services
Territoires du Nord-Ouest/ Nunavut	Workers' Compensation Board of the Northwest Territories and Nunavut
Nouvelle-Écosse	Occupational Health & Safety Division, Nova Scotia Department of Environment and Labour
Ontario	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
Île-du-Prince-Édouard	Occupational Health and Safety Division, Workers' Compensation Board
Saskatchewan	Occupational Health and Safety Division, Saskatchewan Labour

Incidence

En avril 2005, le Service des demandes de renseignements a atteint une étape très importante. En effet, le service traditionnel d'information de personne à personne a répondu à 350 000 questions.

Du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, le personnel du Service des demandes de renseignements a répondu à 14 979 questions – une hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente.

Les trois provinces ayant le plus haut taux d'utilisateurs en 2005-2006 sont l'Ontario (53,7 %), l'Alberta (17 %) et le Québec (9,4 %).

En juillet 2005, TNS Canadian Facts – Recherche sociale et politique et KPMG ont réalisé une évaluation des programmes ainsi que des options de mesure du rendement pour le CCHST. Cette étude a permis d'évaluer la pertinence des programmes du CCHST de même que leur efficacité compte tenu du mandat du CCHST. On a également recommandé une méthode pour mesurer le rendement au CCHST.

Les points saillants des résultats étaient les suivants :

74 % des répondants du Service des demandes de renseignements ont déclaré que les informations du CCHST qu'ils obtiennent ont trait à des changements présents ou futurs dans leur milieu de travail qui sont susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité au travail.

Sur les 226 répondants, 39 % ont déclaré qu'ils avaient consulté le Service de demande de renseignements au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, et 13 % ont déclaré que plus de 100 personnes de leur organisation consultaient les informations fournies par le CCHST.

Le fait que les services soient gratuits est fortement apprécié; les répondants ont indiqué que l'imposition d'un tarif sur les services présentement gratuits empêcherait les travailleurs d'avoir accès à des informations essentielles pour leur protection.

Au moins 80 % des répondants ont déclaré que le CCHST était soit très important ou soit important pour faire face aux besoins de leur organisation en santé et en sécurité.

Contrôle et amélioration continus

En janvier 2006, le Service de demandes de renseignements a élaboré un système de contrôle et de rétroaction permanent qui permettra au CCHST de respecter son engagement, c'est-à-dire de maintenir ses normes de service et d'obtenir des commentaires de la part de ses clients. Ce système mesure la satisfaction du client à l'égard de diverses options de service et fournit également de l'information sur la portée et l'incidence du service. Les résultats à ce jour sont conformes à l'évaluation menée par TNS. Grâce à cette rétroaction continue, le CCHST peut offrir un service de meilleure qualité à ses clients et maintenir ce niveau élevé.

Les répondants utilisent l'information obtenue auprès du Service des demandes de renseignements du CCHST à plusieurs fins. Parmi les plus courantes, notons :

- résolution de problèmes concernant le lieu de travail;
- amélioration des programmes de santé et de sécurité;
- utilisation par des comités de santé et de sécurité au travail;
- élaboration de pratiques exemplaires;
- respect des règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- information, éducation ou formation;
- usage personnel de l'information.

Pendant la période d'avril 2005 à mars 2006, le Service des demandes de renseignements a reçu 82 demandes d'autorisation liées au droit d'auteur, qui se sont traduites par 205 974 copies de matériel produit par le CCHST. Cette information est éventuellement partagée avec bien d'autres personnes en raison du lectorat important de ces publications. Parmi les organisations qui ont utilisé l'information, mentionnons des ministères, des entreprises, des syndicats, des organisations de soins de santé et des établissements d'enseignement.

Le Conseil tripartite du CCHST a élaboré des politiques qui ont permis d'établir un Service des demandes de renseignements gratuit, efficace et crédible qui peut être utilisé par tous les intervenants d'un milieu de travail : employeurs, gouvernements, employés et autres. Le Service des demandes de renseignements continue à être un service

clé du CCHST ayant une incidence importante au sein du domaine de la santé et de la sécurité au travail dans les milieux de travail canadiens.

Quelques commentaires des utilisateurs

Employeur

« Je vous remercie infiniment pour votre réponse rapide et très détaillée. J'ajouterai ce sujet à l'ordre du jour de notre prochaine réunion du Comité mixte sur la santé et la sécurité. »

« Je vous écris pour vous remercier chaudement de l'information fournie concernant les procédures d'entretien ménager et de buanderie pour les centres hospitaliers de longue durée. Cette information s'est révélée d'une grande importance lorsque je suis arrivé au poste de directeur des Services de soutien. »

« Je tiens à vous remercier grandement pour votre aide concernant notre demande pour les versions électroniques des symboles en SST. Ceci répond exactement à nos besoins. Je suis très, très contente. »

Gouvernement

« Merci beaucoup pour votre réponse très détaillée à ma demande. Je suis ravi de recevoir toute cette information. Toutes les références, à l'exception du site Web Mental Health Works que je connais bien, m'étaient inconnues et elles m'aideront certainement à améliorer ma connaissance du sujet. »

« Bravo! et merci beaucoup. Votre réponse à ma question est allée bien au-delà de mes attentes. »

« Merci pour toute cette information et pour le temps que vous avez pris pour m'aider. J'ai également apprécié le court délai de réponse. »

Syndicat

« Vous avez répondu aux questions que j'avais posées et vous m'avez donné bien d'autres renseignements, dans un délai très raisonnable! Je suis impressionné et j'utiliserai vos services à l'avenir. Merci. »

« Service très utile et courtois. J'ai apprécié le fait que mes préoccupations soient prises au sérieux et qu'on ne me fasse pas sentir que j'avais une réaction excessive. Merci d'avoir respecté mes sentiments dans vos réponses à mes questions. »

« Je vous remercie des réponses que vous m'avez adressées aussi rapidement, d'autant plus que vous fournissez l'adresse du site français que je n'avais pas trouvée. Je vous en suis très reconnaissant. »

Demandes de renseignements – Utilisation par le groupe tripartite du 1er avril 2005 au 31 mars 2006

Groupe tripartite	Pourcentage
Employeurs	29%
Gouvernement	2%
Syndicat	31%
Autre	38%
Total	100%

Répartition des demandes de renseignements par province Année financière du 1er avril 2005 au 31 mars 2006

Province	Percent
Alberta	17,0%
Colombie-Britannique	7,2%
Île-du-Prince-Édouard	,7%
Manitoba	2,8%
Nouveau-Brunswick	2,8%
Nouvelle-Écosse	1,6%
Nunavut	,1%
Ontario	53,7%
Québec	9,4%
Saskatchewan	3,6%
Terre-Neuve-et-Labrador	,7%
Territoires du Nord-Ouest	,3%
Yukon	,1%
Total	100,0%

Service Réponses SST



L'objectif premier du Service Réponses SST est de fournir un service de renseignements mondial sur Internet présenté de façon à permettre aux intervenants d'un milieu de travail de comprendre, de cerner et de régler les problèmes relatifs à la santé et à la sécurité au travail.

Le Service

Le Service Réponses SST offre une collection de documents rédigés par le Service des demandes de renseignements et d'autres membres du personnel du CCHST, dans un format question-réponse facile à consulter. Cette collection comprend quelque 650 documents contenant environ 3 500 questions et réponses représentant les questions les plus souvent posées au Service des demandes de renseignements. Celles-ci sont présentées en français et en anglais et sont accessibles gratuitement sur le site Web du CCHST. Un petit nombre de questions-réponses est également disponible en espagnol sur Respuestas OSH.

Même si Réponses SST ne contribue pas directement à la réalisation des objectifs financiers de l'organisme, il augmente la visibilité et la crédibilité du CCHST dans son ensemble. Réponses SST est un produit du CCHST extrêmement populaire puisqu'il est offert gratuitement sur le site Web.

Les documents/sujets les plus populaires incluent (sans être classées par ordre d'importance) :

- Les maladies, spécialement celles liées à l'ergonomie et aux mouvements répétitifs, tels le ganglion synovial, le syndrome du canal carpien ainsi que le phénomène de Raynaud, la maladie du légionnaire et Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline
- Le stress
- Le lavage des mains : réduire le risque d'infections courantes
- La violence en milieu de travail
- Le travail en rotation
- Les questions relatives à la législation comme le SIMDUT – introduction, diligence raisonnable
- Les questions concernant les produits et substances chimiques comme : Qu'est-ce que le DL50?, l'acétone, l'hydroxyde de sodium
- L'ergonomie au bureau – divers documents (achat et réglage des chaises de bureau, exercices d'étirement, etc.)
- Les agents physiques – travailler dans des conditions de chaleur ou de froid extrême, les fours à micro-ondes, l'indice humidex, le confort thermique, le rayonnement ionisant
- Des sujets saisonniers comme les piscines et le pelletage de la neige.

Public-cible

Le public-cible est principalement constitué de tous les travailleurs et tous les employeurs canadiens. Sa portée s'étend au-delà du Canada et des millions d'utilisateurs dans le monde entier en profitent.

Incidence et portée

Réponses SST, et son équivalent anglais OSH Answers, a été créé pour permettre à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes d'avoir accès instantanément à de l'information fiable et pertinente sur la santé et la sécurité, 365 jours par année, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Dans le monde entier, les gens ont adopté Internet comme un moyen d'obtenir de l'information de la même façon qu'ils ont adopté Réponses SST. Ce service continue à connaître un franc succès en transmettant des connaissances sur la santé et la sécurité et en rejoignant autant les Canadiens et les Canadiennes que le reste du monde. Les statistiques le prouvent hors de tout doute; en effet :



6 190 976 documents ont été fournis pour l'année financière 2005-2006;

environ 2,3 millions de visiteurs uniques (1 557 878 anglophones, 716 715 francophones, et 16 028 hispanophones);

environ 16 028 visiteurs ont accédé au site de langue espagnole Respuestas OSH, pour un total de 23 809 visites (une augmentation de 42 % par rapport à l'an dernier);

la portée du service s'est étendue au monde avec des utilisateurs provenant d'environ 145 pays (de l'Australie au Zimbabwe en passant par la plupart des endroits se situant entre les deux).

Dans l'ensemble, le nombre de visiteurs a augmenté de 62%, et le nombre de fois où on a accédé à Réponses SST a augmenté de 42 % par rapport à l'année précédente. Réponses SST continue de jouer un rôle prépondérant dans la transmission d'information gratuite aux Canadiens et aux Canadiennes et par l'influence et l'appui qu'il apporte dans le domaine de la santé professionnelle et de la sécurité au travail.

Selon l'enquête menée par le CCHST, 74 % des utilisateurs du Service des demandes de renseignements ont répondu que leur utilisation des informations du CCHST est relative à des changements actuels ou futurs dans leur milieu de travail susceptibles d'y améliorer la santé et la sécurité. Nous pouvons considérer que l'information fournie par Réponses SST fait partie de cette statistique, car elle est souvent utilisée pour répondre aux demandes de renseignements et que, lorsque téléchargée directement à partir du site Internet, elle est probablement utilisée de la même façon.

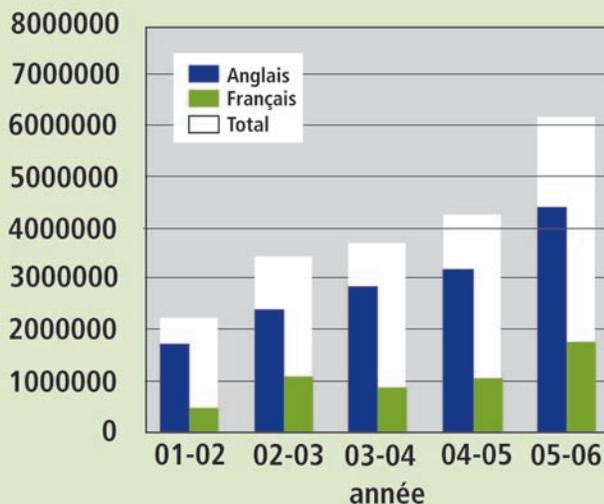
Les documents de Réponses SST et de OSH Answers constituent une autre façon de sensibiliser le public. Plusieurs personnes ont demandé à reproduire ces documents à des fins de sensibilisation et de formation

dans les écoles, les milieux de travail ainsi que pour des bulletins d'information, des articles de magazine, des livres de cours et même pour la redistribution dans les bureaux de fournisseurs de soins de santé.

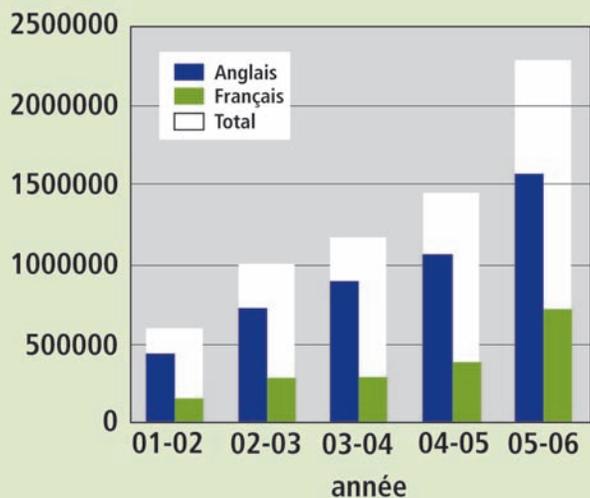
Contrôle et amélioration continue

On procède à des sondages auprès des utilisateurs afin de mieux comprendre l'incidence de Réponses SST ainsi que pour évaluer les besoins et les exigences des nombreux utilisateurs internationaux. Une restructuration et une réorganisation des documents de Réponses SST sont également envisagées afin d'en faciliter l'utilisation pour les visiteurs; on souhaiterait aussi créer des façons d'intensifier la contribution de Réponses SST en aiguillant les visiteurs vers les produits et services pertinents du CCHST. On améliorera ainsi l'incidence de ce service sur la promotion du CCHST et sur les activités productrices de recettes. De plus, on se concentre fortement sur la révision des documents existants pour s'assurer que l'information reste toujours exacte et fiable.

Consultation de Réponses SST et OSH Answers
(Nombre de « demandes » ou de clics pour la consultation de documents par année)



Réponses SST et OSH Answers
(nombre de visiteurs)



Service de formation et d'éducation



Fournir un service fiable de qualité supérieure pour répondre aux besoins des intervenants dans les milieux de travail canadiens en matière de formation et d'éducation en santé et en sécurité. Le service comprend :

- ▶ **des cours en ligne;**
- ▶ **de la formation en salle de classe;**
- ▶ **des ateliers et des présentations;**
- ▶ **des projets connexes.**

Le Service

La formation et l'éducation sont des moyens efficaces de faire mieux connaître aux employeurs et aux travailleurs leurs droits et responsabilités concernant la SST, et de les sensibiliser davantage à ce sujet tout en augmentant leur capacité de modifier positivement leurs mesures et décisions dans des situations potentiellement dangereuses sur les lieux de travail. Le CCHST offre divers types de cours dont des cours de style traditionnel en salle de classe, des cours personnalisés sur les lieux du client, ainsi que des cours en ligne afin de répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes en éducation et en formation sur la SST. Ces cours représentent également une source de revenus importante, en hausse constante, pour le CCHST.

Pour déterminer les sujets des cours on s'appuie sur :

- les exigences des lois;
- les demandes des clients du CCHST;
- la demande de documents relatifs à des sujets similaires – par exemple Réponses SST, publications;
- les discussions avec des intervenants.

L'élaboration des cours se fait selon des procédures établies; on s'assure ainsi qu'ils sont de qualité supérieure. Pour créer les cours, le personnel du CCHST obtient l'aide et les conseils d'experts techniques provenant de l'extérieur au besoin. L'examen externe tripartite des cours par des représentants du gouvernement, des employeurs et des syndicats vise à maintenir l'équilibre, l'exactitude et la compréhension par toutes les parties visées dans le milieu de travail.

Les cours sont offerts en français et en anglais.



► Formation en salle de classe

La formation en salle de classe demeure populaire, spécialement pour le cours Formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs qui se donne depuis de nombreuses années déjà. Ce cours répond à un besoin unique pour la définition des rôles et des responsabilités clés des gestionnaires et des superviseurs. Pendant l'année financière 2005-2006, 113 personnes ont suivi ce cours.

Pour répondre aux besoins des organismes régis par le gouvernement fédéral, un cours de formation similaire, Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale, a été élaboré. Ce cours, qui dure une journée, a été offert pour la première fois à la fin du mois de mars, à Ottawa, et des cours sont déjà prévus à Ottawa et à Hamilton pour l'année à venir.

Un cours d'une demi-journée, intitulé "Santé et sécurité pour les cadres supérieurs", est en cours d'élaboration et devrait permettre de répondre aux besoins exprimés par nos clients; il fait l'objet présentement d'un examen interne et externe.

► Cours en ligne

Les cours en ligne constituent une gamme de services inaugurée en 2004-2005 dans le cadre d'une initiative visant à étendre la portée de la formation en santé et sécurité au travail et à améliorer l'accès à ce type de formation. L'objectif de ce service est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à acquérir facilement, puis à appliquer dans leur milieu de travail, les informations sur la santé et la sécurité, de participer à la création de solutions et de faire en sorte que le milieu de travail soit exempt de toute blessure et maladie. La série de cours en ligne du CCHST continue à attirer de nombreux participants, autant des particuliers que des organismes. Chaque cours est offert en anglais et en français, avec des voix hors-champ. Ces cours sont offerts à des tarifs de groupe pour les organismes et au tarif régulier pour les particuliers.

Le CCHST a conçu ces cours en réponse aux nombreuses demandes de la part des travailleurs, des employeurs et des différents gouvernements, qui recherchent des programmes de SST de qualité à prix abordable.

Cours en ligne offerts par le CCHST:

Santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs (français et anglais)

SIMDUT pour les travailleurs (français et anglais)

Comités de santé et de sécurité (français et anglais)

Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale (français et anglais)

Ergonomie au bureau (français et anglais)

Sécurité des échelles (français et anglais)

Santé et sécurité au bureau (français et anglais)

SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs (français et anglais)

Risques électriques (français et anglais)

Équipement de protection individuelle : Fondements (français et anglais)

Prévention des chutes par glissade et par trébuchement (anglais)

Enquête sur les accidents (anglais)



Cours en ligne en cours d'élaboration

Depuis le début des cours en ligne, les utilisateurs ne cessent d'exprimer leurs besoins au CCHST. Ils veulent des cours en ligne supplémentaires traitant de sujets différents. On travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux cours en ligne et à l'augmentation du nombre de cours offerts par le CCHST pour répondre aux besoins des utilisateurs. Les cours en ligne suivants se trouvent à différents stades d'élaboration et de production et devraient être offerts au cours de la prochaine année financière :

- Prévention des chutes par glissade et par trébuchement (français)

- Enquête sur les accidents (français)

- Cadenassage

- Violence en milieu de travail (3 modules):

- Violence en milieu de travail : Sensibilisation (gratuit pour fin de sensibilisation du public)

- Violence en milieu de travail : Reconnaître les risques et prendre les mesures appropriées

- Violence en milieu de travail : Établir un programme de prévention

- Comprendre les FTSS et les étiquettes

- Espace clos (3 modules):

- Espace clos : Sensibilisation aux risques

- Espace clos : Contrôle des risques

- Espace clos : Mise en œuvre du programme

- Transport des matières dangereuses (8 modules)

De plus, des cours en ligne traitant de sept autres sujets devraient être élaborés au cours de l'année financière 2006-2007. On devrait de surcroît exploiter des occasions de partenariat en vue d'élaborer des cours sur des sujets tels l'initiation des nouveaux travailleurs, la santé et la sécurité au travail chez les Autochtones et les milieux de travail sains.



Incidence et portée

Pendant l'année financière 2005-2006, un total de 6 074 « places » à des cours en ligne ont été offertes à approximativement 536 organismes au travers le Canada. Des Canadiens et des Canadiennes provenant de toutes les provinces et des deux territoires ont profité des cours en ligne du CCHST.

Contrôle et amélioration continue

Pour assurer une amélioration continue des cours en ligne du CCHST, on fournit aux apprenants plusieurs outils de rétroaction : des liens leur permettant de communiquer avec le personnel technique du CCHST pendant le processus d'apprentissage pour obtenir de l'aide ou faire des commentaires; un accès au service à la clientèle du CCHST par téléphone grâce à un numéro sans frais, par courriel et au moyen d'un formulaire de rétroaction. Les cours peuvent également être adaptés aux organismes comptant un nombre élevé d'apprenants sur Internet et inclure les politiques, les procédures et toutes autres informations propres à l'organisme.



Service MSDS/FTSS



Les risques pour la santé et la sécurité au travail liés aux produits chimiques constituent une préoccupation majeure dans les milieux de travail canadiens. Il faut absolument comprendre et reconnaître les dangers et savoir comment prendre les mesures adéquates à des fins préventives et faire face aux incidents et/ou aux accidents touchant autant les personnes que les biens. Le Service MSDS/FTSS aide les clients à assurer la sécurité de leur milieu de travail et à gérer efficacement leurs fiches signalétiques, tout en s'assurant que des mesures sont prises à l'échelle de l'organisme afin de respecter les dispositions du SIMDUT.

Le Service

Ce service comprend :

- **MSDS/FTSS plus CHEMINFO**
- **FTSS**
- **Ensemble FTSS/MSDS**
- **Service de gestion des fiches signalétiques**
- **Projets connexes**

► Bases de données MSDS/FTSS

Les bases de données MSDS et FTSS sont disponibles sur le Web, sur DVD, CD-ROM ou intranet et donnent accès à plus de 390 180 fiches signalétiques obtenues directement auprès de quelque 740 fabricants et fournisseurs. Cela représente une augmentation de 20 % de la base de

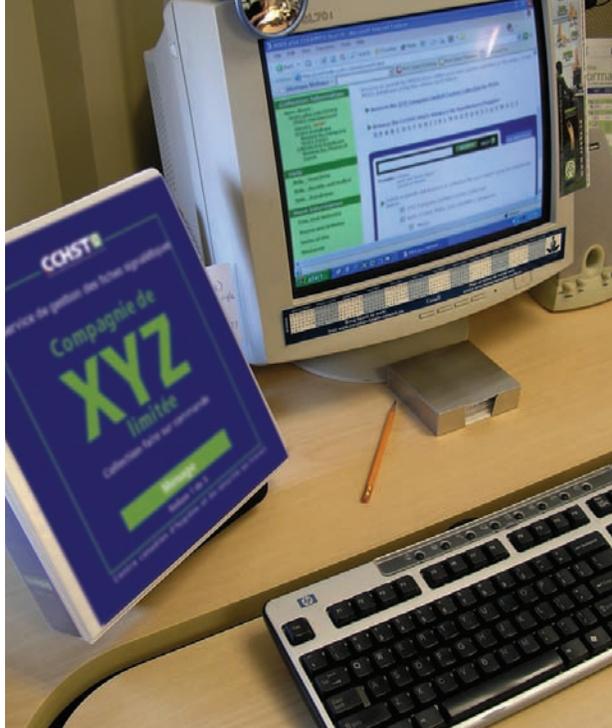
données par rapport à l'an dernier. Les services sont utilisés par plus de 900 organismes dont 636 par Internet et 271 par DVD ou CD-ROM. À la base de données MSDS/FTSS s'ajoute la base de données CHEMINFO. Créée par le personnel technique du CCHST, cette dernière comprend une collection de plus de 1 300 profils détaillés de produits chimiques importants utilisés au travail.

► **Service de gestion des fiches signalétiques (SGFS)**

Le Service de gestion des fiches signalétiques (SGFS) a été créé et lancé pendant l'année financière 2005-2006 parce que les clients avaient besoin de produits plus personnalisés. Le SGFS aide les clients à accéder facilement et rapidement à des fiches signalétiques concernant tous les produits propres à leur lieu de travail, à l'aide d'une base de données en ligne protégée. Les collections personnalisées sont mises à jour automatiquement, et l'abonné est avisé des changements survenus dans sa collection tous les mois. Des reliures de FTSS imprimées, un CD-ROM comprenant une copie de secours et d'autres publications ayant trait aux FTSS complètent le SGFS.

En ce moment, dix-neuf (19) entreprises sont abonnées au nouveau Service de gestion des fiches signalétiques et consultent régulièrement leur collection personnalisée afin de satisfaire aux exigences du SIMDUT relativement aux fiches signalétiques, pour le contrôle des stocks et la détermination de l'emplacement des produits. Il s'agit de petites, moyennes et grandes entreprises (100 à 3 300 FTSS et plus) oeuvrant dans divers domaines d'activité – fabrication, gouvernements, automobile et tourisme.

Certaines activités promotionnelles visant à élargir la clientèle ont été un succès, et plusieurs organismes supplémentaires envisagent maintenant sérieusement de s'abonner au service. Certains organismes comptent plus de 15 000 fiches signalétiques dans leur collection.



Contrôle et amélioration continus

Les services sont continuellement améliorés à l'aide des rétroactions et des suggestions des clients. Ceux-ci entretiennent des communications constantes et riches avec le personnel du CCHST, ce qui permet d'élaborer des services en fonction des besoins des milieux de travail canadiens. Le contact a été établi avec d'autres fabricants et fournisseurs grâce à la collaboration des clients du SGFS. Cela servira également à enrichir les bases de données des fiches signalétiques en augmentant le nombre de différentes fiches signalétiques dans le service.

Services de renseignements généraux sur la santé et la sécurité



Fournir un service complet d'information sur tous les domaines concernant la santé et la sécurité – autres que relatifs à des produits chimiques – afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Ce service a adopté une perspective d'ensemble pour créer des milieux de travail sains en améliorant la santé générale des particuliers – autant mentale et physique que psychosociale. Il existe un lien important entre la santé et le bien-être des gens, leur environnement de travail et la productivité organisationnelle. Un lieu de travail sain profite autant aux travailleurs qu'aux collectivités, aux gouvernements et à la société en général. Tous ces groupes ont en commun un besoin pressant d'information sur la santé et la sécurité. Le CCHST aide à fournir cette information en offrant certains produits et services. Ce domaine de compétence comprend les produits et services suivants :

- ▶ **Service législation enviroSST canadienne plus standards**
- ▶ **Chercheur SST**
- ▶ **OSHLINE with NIOSHTIC**
- ▶ **Références SST (collection bibliographique)**
- ▶ **Service sur CD-ROM « Ressources nationales des opérations du travail »**
- ▶ **Encyclopédie du BIT**
- ▶ **Rapports d'accidents mortels**
- ▶ **Réseau canadien de la santé (RCS)**
- ▶ **Base de données des pratiques exemplaires (CSPAAT)**
- ▶ **WorkSafe Saskatchewan**
- ▶ **OSH for Everyone – Ontario**
- ▶ **Bibliothèque des inspecteurs de la sécurité maritime**
- ▶ **Amélioration de la SST au Brésil**
- ▶ **Autres projets connexes**

Incidence

L'étude d'évaluation du CCHST révèle que la majorité des gens qui achètent des produits du CCHST utilisent l'information pour promouvoir des changements susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. En outre, de une à dix personnes, parfois jusqu'à 1 000, utilisent cette information dans le milieu de travail. Travailler avec des intermédiaires à l'échelle nationale, provinciale et locale augmente la diffusion de l'information concernant les milieux de travail sains au Canada. Par ailleurs, le travailleur ou la travailleuse, sa famille et la population canadienne en général en sont venus à connaître les informations émises par le CCHST et à s'y fier. La portée des services et des projets spécifiques est décrite ci-dessous.



Les Services

► **Législation enviroSST canadienne plus standards**

Ce service aide les Canadiens et les Canadiennes à comprendre leurs droits et responsabilités face à la loi, ce qui est particulièrement important pour le bon fonctionnement du système de responsabilité interne. Même si chaque administration affiche ses mesures législatives sur le Web, le service du CCHST fournit aux employeurs et aux travailleurs L'ENSEMBLE DES CES LOIS ET REGLEMENTS AU MÊME ENDROIT ce qui facilite grandement les comparaisons entre les diverses administrations. Le service fournit également une approche unique par sujet par exemple en détaillant toutes les références aux lois concernant la violence en milieu de travail ou le droit de refus. Avec l'ajout des textes complets des normes de l'ACNOR et de l'ONGC auxquelles certaines dispositions législatives font référence, le service de législation du CCHST se révèle être un exemple de plus de la façon dont le CCHST travaille avec ses partenaires clés – organismes de normalisation et gouvernements – pour fournir une information de haut calibre aux Canadiens. La façon dont le CCHST présente les normes est unique : toutes les versions recensées d'une norme sont disponibles, en plus de la toute dernière, même si la loi n'y fait pas référence. Cela permet aux utilisateurs de consulter la version la plus récente d'une norme à leur gré.

Portée

Près de 500 organismes, autant au Canada qu'à l'étranger, sont abonnés au service Législation enviroSST sous ses différentes formes : régionale, nationale, plus standards, sur Internet et sur CD-ROM. Nous savons que ces organismes incluent des ministères et des organismes gouvernementaux, des industries du secteur primaire telles les mines, le pétrole et la foresterie, des industries manufacturières, des associations de santé et de sécurité, des experts-conseils ainsi que des établissements d'enseignement.

► **Ressources nationales des opérations du travail – CD-ROM**

Ce produit a été élaboré en collaboration avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Il comprend non seulement les lois fédérales, particulièrement le Code canadien du travail, mais également les normes de l'ACNOR et de l'ONGC auxquelles on fait référence dans le Règlement canadien sur la sécurité et la santé au travail ainsi que des documents et des bases de données dont ont besoin les agents des affaires du travail (AAT) œuvrant dans des organismes de compétence fédérale. Les dispositions législatives et le matériel d'interprétation que ce CD-ROM contient en font un outil indispensable pour assurer la conformité dans les industries sous réglementation fédérale.

Portée

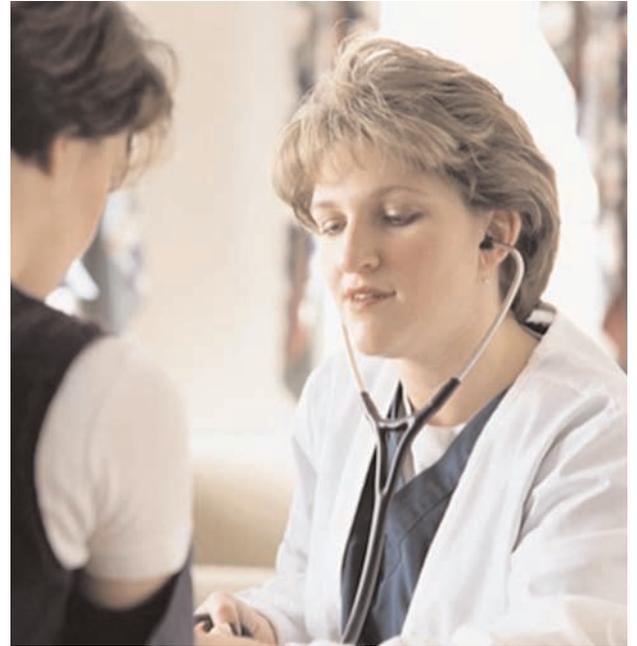
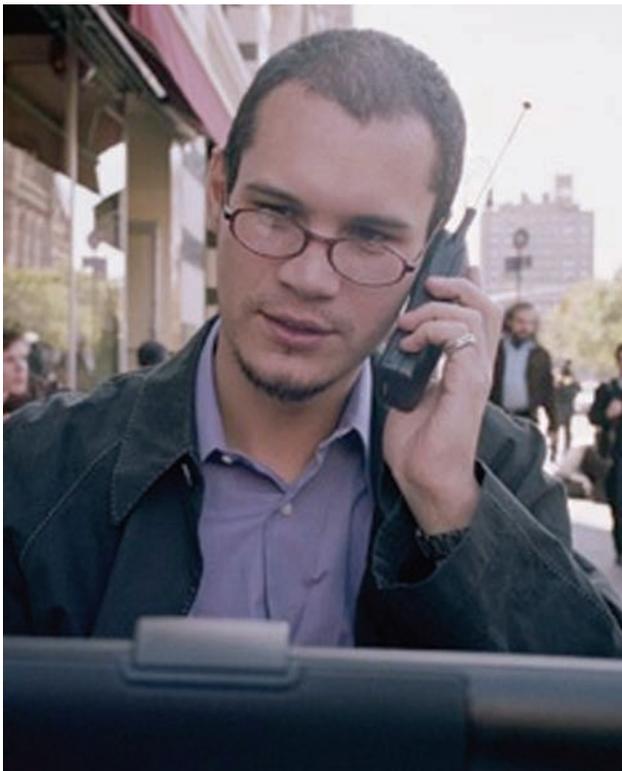
Ce produit personnalisé comprend des documents clés qui peuvent être utilisés par les agents des affaires du travail sur leur ordinateur portable lorsqu'ils visitent des clients sur place ou qu'ils enquêtent sur des incidents. D'autres organismes sous réglementation fédérale, comme des banques, s'abonnent au CD-ROM en raison de l'information unique qu'il fournit. Par exemple, il s'agit de la seule source d'information en cas de congédiement injustifié.

► **Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT**

Ces deux services sont une partie importante du service d'information sur le Web du CCHST. Cette collection comprend OSHLINE, base de données du CCHST qui comprend les références aux articles de revues traitant de la santé et de la sécurité au travail, des rapports et des comptes rendus de conférences. Le projet de l'Encyclopédie du BIT est le fruit d'un effort commun entre le BIT et le CCHST; selon l'entente, l'encyclopédie sera offerte par le CCHST sur le Web accompagnée de la base de données CIS/ILO en français et en anglais.

Portée

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT sont consultées par des centaines d'organismes dans le monde entier, en particulier par des instituts de recherche, des universités, des associations de santé et de sécurité, des ministères et des entreprises. Il s'agit d'une collection irremplaçable et très ciblée de références à la documentation sur la SST. Par exemple, un gestionnaire de santé et de sécurité peut faire une recherche sur un sujet précis comme « la formation en santé et en sécurité des employés



temporaires » et trouver de l'information sous forme d'articles de revues, de rapports, de textes complets de l'Encyclopédie BIT, tout en sachant que cette information a été sélectionnée avec soin avant d'être ajoutée à la collection du CCHST. Une recherche concernant ce sujet sur Google renvoie à approximativement 20 100 000 références, tandis qu'elle renvoie à 51 800 références sur Google Scholar. Les références peuvent être excellentes, mais c'est beaucoup trop d'information à consulter et à évaluer.

Les projets

► **Site Web de Worksafe Saskatchewan**

Le site Web Worksafe Saskatchewan a été mis au point en collaboration avec le Saskatchewan WCB et Saskatchewan Labour; il s'agit d'une source d'information pour aider à prévenir les blessures et les maladies professionnelles. Les statistiques du site Web laissent croire que la demande en information pratique porte non seulement sur les dangers et la protection contre ceux-ci, mais également sur la mise en œuvre de programmes de base sur les lieux de travail, les inspections et les programmes de prévention.

Portée

L'utilisation du site Web de Worksafe Saskatchewan continue d'augmenter : en 2005, il y a eu plus de 260 000 sessions Internet déclenchées par plus de 120 000 visiteurs uniques. Une telle popularité indique que le CCHST aide le Saskatchewan WCB et le ministère du Travail à toucher un large éventail de milieux de travail grâce à de l'information prête à utiliser et facilement compréhensible s'appliquant à différents lieux de travail : bureaux, industries, mines. L'indicateur de satisfaction donne à penser que cette information est communiquée dans le lieu de travail et utilisée pour y améliorer la santé et la sécurité.

► Base de données des pratiques de prévention et OSH for Everyone

Des projets, comme la base de données des pratiques de prévention du CSPAAT sur Internet et OSH for Everyone, ont été mis en œuvre par les organismes extérieurs qui connaissent bien les compétences et les produits uniques offerts par le CCHST. L'expérience acquise grâce à l'élaboration de ces projets a été appliquée à d'autres projets dans d'autres administrations. Par exemple, le service OSH for Everyone élaboré pour le service CSPAAT de l'Ontario a mené à la création de services similaires dans les Territoires du Nord-Ouest/le Nunavut et en Saskatchewan.

Portée

Le site Web OSH for Everyone a été pendant de nombreuses années une importante ressource axée sur la prévention des blessures et des maladies pour les milieux de travail de l'Ontario. Chaque mois, le site Web attire en moyenne 20 000 visiteurs qui consultent de 60 000 à 90 000 pages d'information sur les dangers et la prévention. Nous savons, par la rétroaction, que OSH for Everyone a eu des retombées sur les lieux de travail. Des membres des comités de santé et de sécurité, des employeurs et des intermédiaires utilisent cette information pour accroître et mettre en commun leurs connaissances et apporter des changements dans leur milieu de travail. Le site Web des Pratiques de prévention accueille en moyenne 4 000 visiteurs par mois qui profitent des avantages de la base de données des pratiques exemplaires.

► Bibliothèque des inspecteurs de la sécurité maritime

La Bibliothèque des inspecteurs de la sécurité maritime a été créée à la demande du personnel de Transports Canada qui connaissait bien le travail effectué par le CCHST concernant le CD-ROM de Ressources nationales des opérations du travail pour RHDSC. Il s'agit d'un excellent exemple de la façon dont le CCHST travaille en collaboration avec ses partenaires de la Sécurité maritime pour créer une solution novatrice et éprouvée pour améliorer l'accès à l'information. Plus de 300 inspecteurs maritimes de Transports Canada sont les seuls utilisateurs de ce produit. La Bibliothèque des inspecteurs de la sécurité maritime en est à sa huitième version.

► Réseau canadien de la santé

Pour le projet du Réseau canadien de la santé, le personnel du CCHST travaille en étroite collaboration avec les principaux organismes du domaine de la santé du Canada, ainsi qu'avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) afin de fournir un large éventail d'information gratuite, fiable, récente et pertinente sur la promotion de la santé et la prévention des maladies et des blessures. Le CCHST est responsable de la collection Santé en milieu de travail.

Portée

En octobre 2005, on a enregistré plus de 2 600 visiteurs à la collection Santé en milieu de travail, un nombre inégalé jusqu'à ce jour. Les statistiques montrent que la plupart de ces visiteurs ont également accédé à la page d'accueil du CCHST et à Réponses SST à partir du RCS.

► Enhancement Of Occupational Health And Safety In Brazilian Industry (EOHSBI)

Les aptitudes et l'expertise du CCHST en matière de transfert du savoir sont reconnues à l'échelle internationale. Le CCHST est membre d'un regroupement d'organismes publics et privés canadiens formant un partenariat canado-brésilien pour s'attaquer aux besoins en matière de santé et de sécurité au sein des petites et moyennes entreprises œuvrant dans des secteurs d'activité précis au Brésil. En tant que partenaire du Enhancement of Occupational Health and Safety in Brazilian Industry, un projet financé par le Fonds de transfert de technologie au Brésil de l'ACDI et de l'ABC, le CCHST dirige la création d'un portail d'information sur la santé et la sécurité au travail adapté aux lieux de travail brésiliens. L'EOHSBI est coordonné par le département national du Service social à l'industrie du Brésil et par l'Université Ryerson au Canada.

Services personnalisés



Service axé sur des systèmes de gestion personnalisés permettant de répondre aux besoins précis des entreprises canadiennes qui souhaitent mettre sur pied un programme efficace de santé et de sécurité ou un système de gestion.

Le Service

Les lois concernant la santé et la sécurité au travail dans les provinces et les territoires au sein du Canada exigent des organisations qu'elles possèdent un programme de santé et de sécurité au travail. En raison de cette exigence juridique, de nombreuses organisations disposent déjà d'un programme de santé et de sécurité au travail avec toute la documentation nécessaire et les dossiers disponibles. D'autres seront grandement intéressées par la mise en place d'un véritable programme de santé et de sécurité au travail. Un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui permet aux clients d'intégrer, de mettre à jour et d'entretenir facilement et efficacement un programme de santé et de sécurité comprenant de l'information propre à un lieu de travail en particulier, aidera les Canadiens et les Canadiennes non seulement à satisfaire aux exigences juridiques et à améliorer la santé et la sécurité au travail, mais également, s'ils le souhaitent, à obtenir rapidement la

certification OHSAS 18001 ou CSA Z1000, ou l'autodéclaration de conformité.

Un système complet de gestion de la santé et de la sécurité au travail fondé sur la certification CSA Z1000 aidera les entreprises canadiennes à :

gérer les risques reliés à la SST dans les entreprises grâce à un système de gestion bien défini et documenté;

satisfaire aux exigences législatives touchant la SST;

promouvoir la santé et la sécurité auprès des gestionnaires, des superviseurs et des employés;

s'engager à cerner, évaluer et gérer de façon systématique les risques (dangers);

élaborer et **mettre** en œuvre des programmes efficaces de santé et de sécurité en s'inspirant des pratiques exemplaires;

garantir une communication, une consultation et une collaboration efficaces;

établir des mesures d'amélioration de la santé et de la sécurité et entreprendre une surveillance efficace du rendement;

déterminer, vérifier, évaluer, signaler et **améliorer** continuellement le rendement du système de santé et de sécurité afin de contribuer au succès de l'entreprise.

Public-cible

Le public-cible du Service de systèmes de gestion de SST est constitué d'organismes canadiens qui veulent s'inscrire au Système de gestion de santé et sécurité au travail (SGSST) ainsi que d'organismes qui souhaitent mettre en place un programme de santé et sécurité au travail efficace, respectant les exigences législatives touchant la SST.

Les organisations qui ne disposent d'aucun programme complet de SST peuvent choisir d'engager un consultant pour effectuer une évaluation des risques que représentent leur lieu de travail et pour les aider à élaborer la documentation nécessaire à l'élaboration d'un programme SST, laquelle pourra être utilisée et mise à jour pour satisfaire aux exigences d'un SGSST. Le système fournira également toute l'information nécessaire (autre que celle propre au lieu de travail) pour permettre aux clients de mettre en œuvre le système par eux-mêmes. Le CCHST travaillera en collaboration avec les experts-conseils et les associations du domaine de santé et de la sécurité pour mettre en marché, promouvoir et distribuer le système de gestion.

Contenu

Le Système de gestion de la SST du CCHST fournira un service autoguidé qui sera très interactif, flexible et facile à utiliser. Dans le cadre du service on offrira un large éventail de ressources liées à des contextes bien précis afin d'aider les organisations à mettre leur système de gestion en œuvre, notamment des documents d'orientation et de l'information sur :

- la politique générale concernant la SST;
- les buts et objectifs;
- les responsabilités et la reddition de compte des gestionnaires, des superviseurs et des employés et la formation connexe;
- la détermination, la vérification, l'évaluation et l'établissement de rapports sur le rendement en ce qui a trait au respect des exigences inscrites dans la Loi et des politiques de gestion;
- la mesure du rendement et le contrôle;
- la participation des employés et l'habilitation;
- l'amélioration continue du rendement et le maintien de l'excellence;
- les politiques, les procédures et les programmes;
- les moyens de communication, de consultation et de collaboration efficaces;
- la détermination des dangers et l'évaluation des risques;
- la planification et la mise en œuvre de la gestion des risques;
- les plans de préparation aux situations d'urgence;
- les stratégies de communication interne pour la promotion du SGSST auprès de leurs employés;
- des liens vers le site Web Législation enviroSST canadienne, y compris un service d'avis des changements apportés aux lois.

L'élaboration du SGSST du CCHST, un nouveau service en ligne, est en bonne voie de réalisation. La mise en œuvre du service est prévue pour l'exercice 2006-2007.

Service de publications



Service de publication de documents sur les préoccupations concernant la santé et la sécurité au travail en format imprimé et électronique, afin de répondre aux besoins des intervenants dans les milieux de travail canadiens.

Le Service

Le CCHST publie des guides, des Infogrammes et d'autres documents depuis le début des années 1980. Ces publications répondent aux besoins des milieux de travail canadiens en information pratique, fondée et équilibrée. Le CCHST publie des guides en format poche sur la santé et la sécurité pour qu'ils servent d'outils de prévention de première ligne. Ils informent les travailleurs des dangers que représentent les lieux de travail afin de réduire les risques et d'aider à prévenir les blessures et sont conçus pour une utilisation sur les lieux de travail comme outils de référence et source d'information. Les clients communiquent fréquemment avec le CCHST pour suggérer de nouveaux sujets pour les guides.

La stratégie adoptée pour faire progresser le Service de publications s'appuie sur la synergie qui existe entre les

publications, les cours en ligne et Réponses SST. Alors que chaque service a un rôle unique à jouer, une même équipe d'experts intervient habituellement dans chacun de ces trois services. Le plan pour le Service de publications tient compte du travail antérieur et continu de chacun des services.

La promotion de milieux de travail sains est un thème qui revient souvent dans les publications du CCHST. Des guides récents se concentrent sur le bien-être et les spécialistes des Ressources humaines, alors que les prochains guides traiteront du stress, du télétravail et des entreprises à domicile. Les futurs sujets seront déterminés au cours de consultations avec des clients.

Incidence

Un sondage mené auprès des acheteurs en 2004 par Applied Research Consultants (ARC), un groupe d'experts-conseils indépendant, a déterminé qu'en moyenne, l'information contenue dans chaque publication profite à plus de 130 travailleurs.

Près de 150 000 publications du CCHST ont été achetées et seront utilisées par des employeurs, des travailleurs, des membres de comités de santé et de sécurité et des praticiens de la santé et de la sécurité. Les Guides de santé et de sécurité convenant aux lieux de travail représentent 98 % des ventes actuelles. Au cours des cinq dernières années, plus de 90 000 de ces guides ont été distribués. Les ventes de publications continuent d'augmenter de façon constante.

Les publications du CCHST ont des retombées qui vont bien au-delà de l'information fournie à des milliers de personnes qui achètent directement du CCHST. En collaboration avec le CCHST, d'autres organismes telles des associations de sécurité distribuent des versions personnalisées de celles-ci afin de répondre aux besoins de leurs clients. Des sondages auprès des clients révèlent que ces guides et d'autres publications sont utilisés pour décider des changements à apporter et des procédures à perfectionner pour améliorer la santé et la sécurité au travail pour beaucoup d'autres travailleurs.



Services d'information sur la santé et la sécurité relativement aux produits chimiques



Fournir un service d'information complet sur tous les aspects de la sécurité concernant les produits chimiques, autres que les renseignements fournis par le service de gestion des fiches signalétiques, afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Cet aspect du rendement inclut les produits et services suivants :

- ▶ **CHEMpendium™**
- ▶ **CHEMINFO**
- ▶ **RTECS®**
- ▶ **Projet d'élimination des différences dans la classification SIMDUT**
- ▶ **INCHEM**
- ▶ **INTOX**
- ▶ **LIS/LES**

- ▶ **Rédacteur de fiches signalétiques**
- ▶ **Groupe de travail spécial d'experts de Santé Canada**
- ▶ **Produits de rechange**
- ▶ **Autres projets connexes**

Aperçu

L'exposition à des produits chimiques sur les lieux de travail et dans l'environnement cause de sérieuses inquiétudes aux Canadiens. L'exposition à des produits chimiques peut survenir au travail, à la maison et dans l'environnement, ce qui engendre des coûts importants pour la société canadienne – coûts pour les entreprises, le système médical et chaque personne, en raison des répercussions sur la santé de chacun.



Presque tous les effets connus des divers produits chimiques industriels sur la santé humaine ont été découverts à la suite d'une exposition à ces produits sur des lieux de travail. Sur les lieux de travail, la priorité des travailleurs est claire : réduire le contact avec des produits chimiques dangereux. Lorsque les produits chimiques sont manipulés de façon responsable et sécuritaire dans le milieu de travail, les répercussions sur les travailleurs sont contrôlées et celles sur l'environnement devraient être faibles.

Les Canadiens et Canadiennes sont préoccupés par les dangers que représentent les produits chimiques dans leur milieu de travail, leur communauté et leur environnement. Le gouvernement a mis sur pied un système de réglementation et d'orientation pour les aider. Ils ressentent le besoin de mieux connaître les produits chimiques dangereux, d'avoir accès à de l'information sur ces produits, pour être à même de mieux se protéger eux-mêmes ainsi que leur environnement.

Le Service

Le service d'information sur la santé et la sécurité relativement aux produits chimiques du CCHST aide les Canadiens et Canadiennes à comprendre :

- quels produits chimiques présentent des risques;
- comment réduire ces risques;
- comment réduire les blessures et les maladies au travail, dans les collectivités et dans l'environnement;
- quelles sont les exigences réglementaires et comment s'y conformer.

Le CCHST répond au besoin de connaître les dangers que représentent les produits chimiques et de réduire ces dangers en offrant une gamme de produits et de services clés à cet égard.

► IPCS INCHEM

Le service IPCS INCHEM compile des documents sur la santé, la sécurité et l'environnement et portant sur les produits chimiques et des bases de données provenant de plusieurs organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC), l'Organisation internationale du Travail (OIT) l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le service IPCS INCHEM contient de l'information essentielle à la saine gestion des produits chimiques qui affectent l'environnement et la santé humaine et est offert gratuitement sur le site Web et par le Service d'information sur le Web du CCHST. Il est également offert gratuitement, sur CD-ROM, à des centaines d'organismes dans les pays en développement. Ce service est financé par le Programme international de la sécurité des substances chimiques de l'Organisation mondiale de la Santé et obtient du financement de Santé Canada.

Le service IPCS INCHEM a acquis une réputation mondiale pour son service de grande qualité, à savoir la diffusion de publications d'organismes intergouvernementaux de confiance qui ont fait l'objet d'un examen par des pairs et qui font figure d'autorité, pour aider à prévenir les accidents et les maladies professionnelles.

Incidence

En moyenne, 170 000 visiteurs provenant de 170 pays accèdent au site et utilisent l'information du INCHEM chaque mois.

Les documents INCHEM (plus de 8 100) ont été consultés plus de 2 millions de fois l'an dernier, les publications des critères de santé d'hygiène de l'environnement ont été consultées plus de 940 000 fois et les monographies concernant l'information antipoison ont été consultées plus de 810 000 fois.

Le sondage Web d'INCHEM est en place depuis janvier 2006. En tout, 90 % des répondants jugent que le service INCHEM leur a été très utile, tandis que 88,5 % considèrent que le service est important ou très important.

Les répondants au sondage représentent des utilisateurs de 110 pays répartis comme suit : Amérique du Nord, 30,09 %; Europe, 29,55 %; Asie, 21,39 %; Amérique du Sud, 6,79 %, Afrique, 6,25 %, Océanie, 3,53 %. Le pays ayant le plus haut taux de réponses est les États-Unis avec 20 %. En comparaison, les réponses du Canada représentent 7,6 % du total. La totalité des répondants des pays membres de l'Union européenne représentent 24 %. Il est intéressant de noter le nombre de réponses reçues des pays du tiers-monde et des pays en développement qui ont un accès limité à d'autre matériel de recherche.

► IPCS INTOX

IPCS INTOX est un programme de coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé qui soutient le travail de nombreux centres antipoison du monde entier en leur offrant un service opérationnel intégré composé d'un logiciel de gestion des données et de la banque de données d'IPCS INTOX.

Le Système de gestion de données INTOX (SGD INTOX) est un système logiciel qui permet à un centre antipoison de compiler trois bases de données intégrées pour les demandes, les substances et les produits. Le système est présentement offert en anglais, en français, en portugais et en espagnol, et la traduction en chinois est en cours.

La banque de données IPCS INTOX est une collection de documents destinés aux gens qui travaillent dans des centres antipoison ou qui participent aux diagnostics et à la prise en charge des empoisonnements, ou qui s'occupent des aspects touchant la santé lorsque surviennent des incidents chimiques. Le contenu comprend des documents concernant les produits chimiques industriels, les médicaments, les produits chimiques agricoles et les toxines végétales, fongiques et animales, ainsi que les traitements des empoisonnements, la toxicologie analytique et les activités des centres antipoison, documents qui ont fait l'objet d'un examen par des pairs à l'échelle internationale. La banque de données est offerte gratuitement sur le Web et est également disponible sur CD-ROM par abonnement. Des abonnements gratuits à la version CD-ROM peuvent être disponibles pour les utilisateurs de certains pays en développement désignés par le IPCS.

La banque de données d'IPCS INTOX est offerte gratuitement sur son site Web. Le système logiciel est disponible sur CD-ROM. Ce service est financé par le PISSC de l'Organisation mondiale de la Santé et par Santé Canada.

Incidence

En mars 2006, 81 567 visiteurs uniques provenant de 148 pays ont accédé au site Web pour consulter de l'information concernant les pesticides, les médicaments, les produits chimiques purs, les bactéries et les champignons.

Le pays d'où provient le plus grand nombre d'utilisateurs, à l'exception des États-Unis, est le Brésil, avec 8 400 utilisateurs par mois, suivi du Canada, du Mexique, du Royaume-Uni, de la France et de l'Espagne comptant chacun entre 1 500 et 3 500 utilisateurs par mois.

► CHEMINFO

La base de données CHEMINFO composée de sommaires sur les substances chimiques, comprend des données sur des centaines de domaines distincts touchant la santé et la sécurité et permettant de protéger les travailleurs, contrôler l'exposition en milieu de travail, prévenir les accidents et les incendies, etc. On dit de ce service qu'il offre de l'information à jour, fiable, facile à comprendre et concise sur la SST relative aux produits chimiques et notamment des classifications réglementaires appuyées par des données scientifiques.

CHEMINFO a été élaborée au début des années 1980 en réponse au nombre extrêmement grand de demandes présentées au Service de demande de renseignements pour l'obtention d'information fiable et impartiale sur la santé et la sécurité concernant les produits chimiques. Le service continue à remplir cette fonction ainsi qu'à répondre aux besoins du milieu élargi de la SST, dont les travailleurs, les employeurs, les membres de comités sur la santé et la sécurité, les rédacteurs de FTSS, les hygiénistes du travail, les agents de sécurité, les médecins, les infirmières, les intervenants en cas d'urgence, les responsables de la réglementation et leur personnel d'application de la loi. CHEMINFO est disponible sous plusieurs formes, certaines génératrices de revenu et certaines offertes en tant que service public.



CHEMINFO est considéré comme la source principale de données sur plusieurs produits chimiques industriels par les fabricants de produits chimiques qui la consultent pour s'assurer de la sécurité de leurs produits et leurs programmes de rédaction des fiches signalétiques. Pour une partie de nos clients, il est important que le CHEMINFO comprenne des références complètes. Son contenu est également utilisé par des organismes provinciaux de réglementation et leur personnel d'application de la loi.

Incidence et portée

L'information de CHEMINFO, tous formats confondus, est consultée environ 250 000 fois par année – dossiers partiels gratuits disponibles sur la base de données IPCS INTOX, dossiers gratuits du site Web du CCHST et services sur abonnement du Service d'information du site Web du CCHST. Grâce à CHEMINFO, la base de données des fiches signalétiques du CCHST et le Service connexe de gestion des FTSS sont des produits uniques sur le marché. Comme CHEMINFO a été créée par le CCHST et lui appartient, il ne dépend pas de collaborateurs étrangers pour son contenu.



► RTECS®

Le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) contient de l'information toxicologique essentielle accompagnée de références sur plus de 416 000 dénominations chimiques et leurs synonymes et sur plus de 160 000 substances chimiques, provenant de plus de 2 500 sources. RTECS® comprend ce qui suit : données et études en toxicologie, limites internationales d'exposition professionnelle, références aux normes et règlements américains, méthodes d'analyse et données sur les résultats des études sur l'exposition et les dangers. Les données sont actualisées par le MDL Information Systems.

Les toxicologues, les rédacteurs de fiches signalétiques, les hygiénistes industriels, les spécialistes de la sécurité des produits, les spécialistes de la santé et de la sécurité et les pharmacologues ont besoin de cette base de données pour déterminer quels sont les effets toxiques signalés de certains produits chimiques, notamment la DL50 et la CL50, le pouvoir cancérigène ainsi que la sensibilisation et les effets sur la reproduction.

Le CCHST offre des versions en français, en anglais, et en espagnol de la base de données.

Parmi les points saillants, notons :

- La consultation du site Web du RTECS a augmenté de 45 % par rapport à la même période l'an dernier.
- Les travaux d'infrastructure des systèmes internes ont été achevés et la base de données est passée du système HP au système Filemaker. Cela permettra d'assurer des transactions sécurisées et une plateforme commune pour les travaux futurs.
- Plus de 900 nouveaux produits chimiques ont été ajoutés à la base de données.
- Un sondage auprès des anciens abonnés a permis d'obtenir de l'information sur les besoins des utilisateurs.

Ces résultats serviront à concentrer nos efforts sur la réalisation de nouvelles ventes auprès de clientèles intéressées.

► CHEMpendium™

CHEMpendium™ est une collection de bases de données essentielles qui répond aux vastes besoins des spécialistes en environnement, en santé et en sécurité (c.-à-d. les hygiénistes industriels, les intervenants en cas d'urgence, les infirmières et les médecins spécialistes de la santé au travail, les responsables de la réglementation de même que les coordonnateurs du domaine de l'environnement de la santé et de la sécurité). CHEMpendium™, une ressource d'information complète sur les dangers que représentent les produits chimiques pour le milieu de travail et l'environnement, aborde le sujet du transport des matières dangereuses et comprend des descriptions de la toxicité de certains produits chimiques, des fiches de renseignements sur les risques liés aux produits chimiques industriels et aux contaminants environnementaux et l'utilisation sécuritaire, le libellé d'étiquettes de pesticides et beaucoup d'autres données.

CHEMpendium améliore la productivité et l'efficacité en offrant de l'information fiable permettant la recherche croisée entre les bases de données suivantes qui font autorité : Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS), Chemical Hazards Response Information System (CHRIS), CHEMINFO, Liste intérieure/extérieure des substances (LIS/LES), Hazardous Substances Data Bank (HSDB), New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets, NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards et les bases de

données Transport of Dangerous Goods (TDG) et Transport of Hazardous Materials. CHEMpendium est offert en ligne et sur CD-ROM.

Un sondage auprès d'anciens abonnés a permis de recueillir de l'information sur les besoins des utilisateurs, ce qui nous aidera à nous adapter aux clientèles visées. La consultation de la collection de bases de données de CHEMpendium sur le Web est demeurée stable durant la dernière année, au cours de laquelle environ 72 000 dossiers ont été consultés.

► LIS/LES

Le CCHST a créé la Liste intérieure des substances et la Liste extérieure des substances (LIS/LES). Il s'agit d'une ressource pour les Canadiens ainsi que pour les fabricants et les importateurs du monde entier qui veulent avoir accès au répertoire canadien des substances chimiques. Cette liste réglementaire a été élaborée par Environnement Canada en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Ces listes permettent de reconnaître les produits chimiques ou autres substances qui sont produits ou utilisés en sol canadien et ceux qui, bien qu'interdits au Canada, se retrouvent dans le commerce mondial. Ces listes constituent un moyen important pour le gouvernement de savoir quelles sont les nouvelles substances et de les analyser à des fins de sécurité avant qu'elles ne soient utilisées de façon répandue au Canada.

La base de données est consultée par des fabricants, des fournisseurs et des importateurs de produits chimiques qui auront éventuellement à soumettre de l'information en vertu de la LCPE. Les organismes de réglementation des gouvernements et leurs agents, les rédacteurs de fiches signalétiques et les spécialistes de la conformité aux règlements les consultent également pour aider à satisfaire aux exigences en matière de conformité.

Actuellement, la LIS comprend environ 24 000 substances, et la LES, environ 48 000. On peut effectuer des recherches sur ces substances dans la base de données faisant partie de la collection CHEMpendium™ du Service d'information sur le Web (SIW) et du Service d'information sur disque (SID). La LIS et la LES évoluent constamment. La modification, l'ajout ou la suppression de règlements peuvent survenir en tout temps, c'est pourquoi la base de données est un moyen important pour les utilisateurs d'assurer leur conformité.

Les points saillants pendant cette période incluent :

- l'ajout de 833 nouveaux dossiers;
- la participation du CCHST à la Conférence d'actualisation de la LCPE organisée par le GIC en octobre 2005. Le but de cette réunion était d'examiner les modifications apportées au Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles et l'état d'avancement du Programme d'évaluation des substances existantes en lien avec la



catégorisation et la sélection des substances inscrites sur la LIS;

- les substances présentes sur l'Avis de nouvelle activité peuvent maintenant être recherchées dans la base de données.

► **Projet d'élimination des différences dans les classifications du SIMDUT**

Le CCHST continue à collaborer avec la CSST du Québec et la Division du SIMDUT de Santé Canada en vue d'harmoniser les classifications du SIMDUT disponibles sur les sites Web du CCHST et de la CSST. Le CCHST et la CSST échangent de l'information sur les produits chimiques pour lesquels il existe des différences et sur les évaluations de ces produits, et règlent les problèmes ensemble. Les questions concernant l'interprétation du Règlement sur les produits contrôlés sont adressées à Santé Canada qui consultera, sur une plus grande échelle, les responsables de la réglementation du SIMDUT et d'autres parties intéressées, y compris le secteur d'activité et les syndicats.

Le projet réduit progressivement ses activités car la plupart des différences ont été réglées. Les trois organisations (le CCHST, la CSST et Santé Canada) se sont engagées à régler immédiatement toute nouvelle différence identifiée.

► **Groupe de travail spécial d'experts de Santé Canada**

Le CCHST continue à participer au Groupe de travail spécial d'experts de Santé Canada : dangers chroniques. Il s'agit de déterminer si, pour les produits chimiques réglementés en vertu du Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs, 2001 de la Loi sur les produits dangereux, il faudrait mentionner les catégories de dangers chroniques du Système général harmonisé (c.-à-d. le pouvoir mutagène et cancérigène, la toxicité pour la reproduction, la sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau et la toxicité systémique pour un organe cible à doses répétées). Actuellement, les produits chimiques destinés aux consommateurs ne sont pas classifiés selon ces catégories de dangers. Le Groupe de travail spécial d'experts de Santé Canada formulera des recommandations au Groupe de travail du secteur des produits chimiques destinés aux consommateurs qui, à son tour, révisera ces recommandations et en présentera une version finale au gouvernement.



Services des communications



Fournir des services de communications complets au CCHST, c'est-à-dire :

- ▶ **promouvoir la SST au Canada**
- ▶ **promouvoir le CCHST et son rôle en SST au Canada**
- ▶ **promouvoir les produits et services du CCHST**
- ▶ **entreprendre des projets liés au portail Web**
- ▶ **faire progresser le Programme de soutien à l'éducation**

Promouvoir la santé et la sécurité au travail au Canada

▶ **Portail Web Apporter la santé au travail**

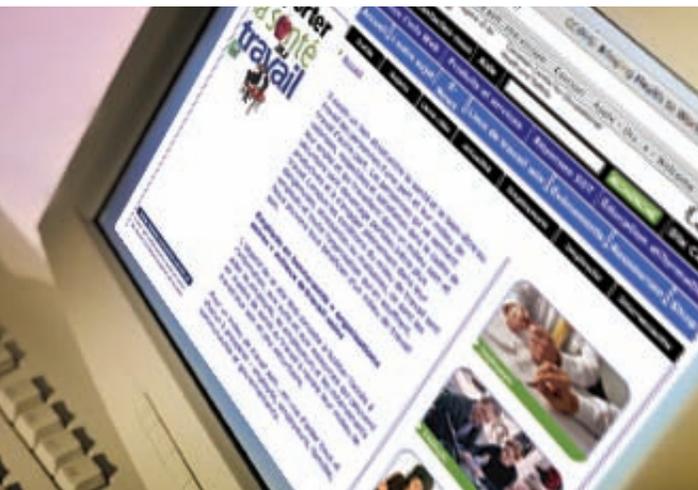
Un service de portail Web, intitulé Apporter la santé au travail, qui rend l'information et les connaissances sur les milieux de travail sains accessibles facilement à un grand nombre de Canadiens, a été élaboré et lancé cette année. Il s'agit d'une composante essentielle d'un grand projet de santé en milieu de travail qui a obtenu l'aide financière de RHDSC.

Ce portail a pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de ressources fiables et d'outils pratiques pour créer et promouvoir des milieux de travail sains.

L'adresse URL du portail est la suivante :
www.cchst.ca/healthyworkplaces.

Apporter la santé au travail est un guichet unique donnant accès à plus de 300 des sources d'information les plus complètes et fiables sur la santé et le bien-être en milieu de travail sur le Web. Il s'agit d'un centre de documentation présentant des sites Web clés pour la recherche, des programmes et des outils, d'études de cas, des politiques, des ressources et plus encore. Et ce n'est qu'un début, car le CCHST continuera d'améliorer et d'enrichir son contenu afin d'en faire une ressource toujours plus intéressante qui contribuera à améliorer la santé des organismes canadiens, de leurs employés et de leur milieu de travail.

De décembre 2005 à mars 2006, 6 157 visiteurs ont utilisé le service Apporter la santé au travail, et le portail de langue anglaise a été visité 15 764 fois.



► Webinaires

En cherchant à devenir un chef de file dans la promotion des milieux de travail sains au Canada, le CCHST a mené plusieurs webinaires (transmis en direct) qui ont coïncidé avec des événements de SST :

Journée Internationale de sensibilisation au LATR – 28 février 2006

Ergonomie à l'intention des hygiénistes professionnels

Conférencier : Dr Richard Wells, B. S., M. M. Eng., Ph.D., directeur du Centre of Research Expertise for the Prevention of Musculoskeletal Disorders (CRE-MSD)

Cet événement a été offert selon un système de recouvrement des frais et comportait une transmission en direct de 90 minutes de l'Université McMaster. Pour rendre cet événement aussi accessible que possible, les membres du Conseil canadien d'hygiène au travail

(CCHT) ont installé 16 centres d'écoute à divers endroits au Canada. Au total, 185 participants de tout le Canada ont assisté à la conférence avec des représentants de l'industrie pétrolière, des administrations municipale et provinciale, des syndicats, du secteur de la transformation de l'acier, du secteur de l'automobile, de la gestion de l'environnement ainsi que des groupes-conseils privés sur la santé et l'environnement, pour n'en nommer que quelques-uns.

Semaine de la santé au travail – Octobre 2005

Découvrir les ressources sur la santé et le bien-être au travail

Conférencière : Sandra Clark, CCHST

Service collectif gratuit offert aux Canadiens

Intégrer la santé au travail

Conférencière : Jan Chappel, CCHST

Service collectif gratuit offert aux Canadiens

À la fin du mois de mars 2006, la version PowerPoint de cette présentation avait été téléchargée 3 289 fois à partir du site Web du CCHST.

Semaine NASST – du 1er au 7 mai 2005

Présenté par des spécialistes du sujet du CCHST

Conduire prudemment

Système général harmonisé (SGH) : Introduction
Ressources sur Internet concernant les maladies professionnelles

Cours en ligne sur la gestion de la santé et de la sécurité : l'expérience du CCHST

Service collectif gratuit offert aux Canadiens.

La prochaine étape sera de rendre les webinaires enregistrés plus accessibles sur le site Web du CCHST afin que les utilisateurs puissent les consulter à leur convenance.

► **Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (NASST), du 1er au 7 mai 2005**

Le thème de la Semaine NASST 2005 était Équiper, Instruire, Rendre capable. Conformément à ce thème, le CCHST a présenté une série de webinaires complémentaires du 2 au 10 mai afin de permettre aux Canadiens d'obtenir de l'information et d'acquérir des connaissances concernant les initiatives de prévention. Des conférences Web en direct ont été offertes par des spécialistes du CCHST tout au long de la semaine sur des thèmes variés notamment : conduire prudemment, le système général harmonisé, les ressources sur Internet concernant les maladies professionnelles et, les



cours en ligne sur la gestion de la santé et de la sécurité : l'expérience du CCHST.

Les gens ont été encouragés à tenir ces webinaires dans les salles de conférence et de réunion afin que l'information soit plus facile à communiquer. L'événement a été présenté comme une façon efficace pour les membres des comités de santé et de sécurité, les gestionnaires, les superviseurs et les professionnels de la santé et de la sécurité de participer à l'assemblée. Il a de plus servi de base à de nouvelles discussions. Les sièges virtuels ont tous été vendus pour chaque présentation.

Le président et administrateur en chef du CCHST, M. Len Hong, a assisté au lancement national de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) le 2 mai 2005. Le CCHST a également participé à la planification du lancement national du site Web de la Semaine NASST – www.naosh.ca.

► **Rapport sur le sondage découlant du Colloque 2005 – « Reconnaître et prévenir les maladies professionnelles : Stratégies et recommandations des Canadiens »**

En 2005, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a accueilli un événement national à Toronto, Nouvelles stratégies pour la reconnaissance et la prévention des maladies professionnelles. Le Colloque 2005 a rassemblé 350 participants, dont des représentants du gouvernement, des employeurs et des syndicats, ce qui a également fourni une occasion aux chercheurs, aux médecins en santé et en sécurité, au personnel des soins de santé et autres d'échanger des idées, de discuter de façons d'améliorer la reconnaissance des maladies professionnelles et de recommander des stratégies pour prévenir les maladies et contrôler l'exposition à des produits dangereux.

Le CCHST a regroupé les principales recommandations qui sont ressorties des activités des participants au Colloque 2005 et a lancé un sondage sur le Web pour fournir aux Canadiens l'occasion de se prononcer sur ce qu'ils croyaient être des stratégies importantes pour éradiquer les maladies professionnelles. Des centaines de Canadiens ont saisi l'occasion de se faire entendre sur cette question en remplissant le sondage en ligne.

Conformément à son but d'entreprendre des initiatives pour influencer davantage sur la santé et la sécurité au travail des Canadiens, le CCHST a rendu public les résultats de

l'enquête sur les recommandations du Colloque dans un document intitulé Reconnaître et prévenir les maladies professionnelles : Stratégies et recommandations des Canadiens. Ce rapport de 67 pages peut être téléchargé gratuitement, en format PDF, à partir du site Web du CCHST : www.cchst.ca/products/publications/surveyreport.html. Le rapport a été téléchargé ou consulté 14 001 fois depuis qu'il a été affiché sur le site Web en novembre 2005.

Promotion du CCHST et de son rôle en SST au Canada

► **Conférences, présentations et expositions**

La participation du CCHST aux conférences et expositions lui fournit l'occasion de faire de la sensibilisation et de promouvoir la SST dans tout le Canada. Elles lui fournissent une tribune pour présenter les produits et services du CCHST et pour faire valoir comment ceux-ci répondent aux besoins des travailleurs, des employeurs et des divers ordres de gouvernement canadiens.

Parmi les activités de sensibilisation du CCHST, notons sa participation à plus de 40 événements au cours du dernier exercice et le maintien d'une participation active aux réunions, aux conférences et aux présentations dans chaque région du Canada.

Promouvoir les produits et services du CCHST

► **Rapport sur la santé et la sécurité – Bulletin électronique**

Le bulletin électronique gratuit du CCHST, intitulé Rapport sur la santé et la sécurité, est une initiative qui vise à augmenter l'incidence du Centre sur la santé et la sécurité au travail des Canadiens. En plus de fournir un contenu





pertinent, le Rapport est régulièrement et largement reproduit par certaines organisations dans le cadre de leurs activités de sensibilisation et d'information sur la santé et la sécurité.

Ce service, lancé en janvier 2003, compte maintenant 11 697 abonnés dans plus de 100 pays. Cela représente une augmentation du nombre d'abonnés de 40 % par rapport à la dernière année financière. Depuis janvier 2006, dans la marge du Rapport, on trouve des icônes qui fournissent des liens vers Réponses SST et le portail Apporter la santé au travail. On s'attend à ce que cela fasse augmenter le nombre de visites du site Web du CCHST et favorise la promotion des services publics gratuits que le CCHST fournit pour améliorer davantage la santé et la sécurité au travail au Canada.

Incidence

Dans l'étude d'audience réalisée en janvier 2006, le Rapport a reçu une satisfaction générale de 100 %, et 65,7 % des répondants se disaient « très satisfaits ». Le sondage a également indiqué qu'un tiers des lecteurs impriment le rapport et utilisent l'information qu'il contient pour l'élaboration de politiques et des procédures de santé et de sécurité, pour la formation et comme ressource pour leurs propres bulletins, babillards et trousseaux d'orientation de l'employé. En fait, plus de 77 % des répondants au sondage ont déclaré qu'ils utiliseraient ou prévoieraient d'utiliser l'information du Rapport pour apporter des changements susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité sur leurs lieux de travail. À mesure que le lectorat du Rapport continue à prendre de l'ampleur, le CCHST déploie également plus d'efforts pour augmenter sa diffusion et fournir de l'information fiable et utile qui peut aider à prévenir les blessures et maladies professionnelles.

Promotion

Dans ses efforts continus de se faire reconnaître à titre de ressource nationale de santé et de sécurité au travail et de promouvoir les services collectifs gratuits offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, le CCHST a placé des

publicités supplémentaires dans diverses revues spécialisées et affichées sur divers sites Web au cours de la première partie de l'année financière.

Les communiqués et la publicité sur les produits sont des tactiques importantes pour :

- promouvoir le rôle du CCHST dans l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail des Canadiens et des Canadiennes;
- expliquer de quelle façon les produits, services et activités du CCHST permettent d'appuyer les améliorations sur le plan de la santé et de la sécurité dans les entreprises canadiennes.

D'une façon plus générale, la valeur des communiqués, au-delà de la valeur nominale de l'information qu'elles contiennent, réside dans l'incidence qu'elles ont sur notre classement pour les recherches Web (ils nous rendent plus faciles à trouver) ainsi qu'en fournissant des occasions de rappeler l'existence du CCHST à la clientèle variée que nous servons.

Le CCHST a émis 20 communiqués et publicités Web, et bon nombre d'entre eux ont été réimprimés/reproduits par des organisations connexes, des groupes et des entreprises pour stimuler leurs propres initiatives.

► La visibilité du CCHST – dans les médias et ailleurs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail est de plus en plus connu. Il devient une ressource « incontournable » pour qui veut obtenir du contenu, des points de vue, des conseils et des références fiables concernant la santé et la sécurité. Pendant l'exercice 2005-2006, le CCHST a noté plus de 95 présences dans les médias dans lesquelles le CCHST a été cité comme source d'information, les Réponses SST, les articles ou les communiqués du CCHST ont été reproduits, et/ou le personnel du CCHST a été cité directement ou comme source de référence. Les diverses « mentions » du CCHST permettent potentiellement de joindre au moins 3,6 millions de personnes si l'on tient compte de la circulation des articles citant le CCHST sur le Web.

Soulignons quelques exemples notables de visibilité dans les médias cette année : un employé du CCHST cité dans un article du National Post traitant de l'augmentation des maladies liées à l'amiante, un employé du CCHST cité dans un article du Toronto Star concernant le fait de travailler seul (la jeune caissière de nuit tuée à Montréal), le CCHST mentionné dans un article et des membres du personnel cités dans le Globe and Mail sur la violence en milieu de travail (Votre collègue est-il dangereux?) et la reproduction par The Safety Mosaic (publication du Ontario Service Safety Alliance) de l'information tirée de Réponses SST pour la rédaction d'un article sur les lois concernant la prévention de la violence en milieu de travail.

Les services collectifs gratuits du CCHST continuent d'être,

pour les Canadiens, une source d'informations essentielles de premier ordre sur les questions concernant la santé et la sécurité au travail.

Entreprendre des projets concernant le portail Web

► **Forum sur la promotion de milieux de travail sains – Portail INSITE**

INSITE est un site Web sécurisé, élaboré et hébergé par le CCHST, accessible uniquement aux partenaires du Forum sur la promotion de milieux de travail sains. Le Forum rassemble des intervenants clés de diverses disciplines de la santé et de la sécurité, d'organisations, de gouvernements et d'autres groupes intéressés et vise la mise en commun d'idées sur la collaboration permettant de promouvoir des milieux de travail sains. Le portail INSITE fournit un forum dans lequel des partenaires peuvent collaborer et échanger de l'information. Le site fait office d'entrepôt de données sur les pratiques exemplaires, les initiatives et les projets et constitue une ressource complète comprenant des liens clés, de la documentation et du matériel de recherche, tous relatifs aux milieux de travail sains.

Ce service a été élaboré en vue de faciliter une communication efficace entre les partenaires et de générer et d'améliorer les synergies pour promouvoir des milieux de travail sains.

► **Centres nationaux et collaborateurs de l'OIT et du CIS – Portail Web**

Le CCHST maintient un portail Web pour les centres nationaux et collaborateurs de l'Organisation internationale du Travail et du CIS. Il existe quelque 120 centres nationaux et collaborateurs du CIS répartis dans 102 pays.

Le portail est divisé en diverses catégories de renseignements sur la santé et la sécurité au travail et peut fournir de l'information provenant des divers pays membres des centres nationaux et collaborateurs du CIS. La saisie des données est coordonnée par le CIS. Un moteur de recherche puissant permet la recherche d'information dans différentes catégories, dans un centre en particulier ou dans un ensemble de centres sélectionnés. Ce portail est trilingue (français, anglais et espagnol) et peut traiter de l'information dans n'importe laquelle de ces langues. L'adresse URL est la suivante : www.ciscentres.org.

Le portail comprend également un groupe de discussion électronique servant à l'échange d'information entre les centres nationaux et collaborateurs du CIS. Le travail effectué par le CCHST dans le cadre de ce programme se fait selon la méthode de recouvrement des coûts.

Le nombre moyen de visiteurs du site Web durant l'exercice 2005-2006 a été de 84 339 par mois.

► **Réseau des centres collaborateurs de l'OMS en matière de santé au travail**

Le portail Web pour les centres collaborateurs de l'OMS, créée par le CCHST en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en est maintenant au stade de la mise en oeuvre. Le portail de l'OMS fournit à chaque centre collaborateur un endroit pour présenter ses propres informations concernant la santé au travail et des liens vers d'autres informations dans son pays.

► **Site Web trinational**

Le CCHST assure la maintenance d'un site Web afin de faciliter les communications entre les membres des groupes de travail d'experts gouvernementaux sur la santé et la sécurité au travail du Canada, des États-Unis et du Mexique, et de fournir une source d'information gouvernementale sur la SST provenant de ces trois pays. Le CCHST organise également des forums de discussion pour les membres du groupe de travail et des quatre sous-groupes. Le site fournit des liens vers de précieuses sources d'information pour sensibiliser le public et promouvoir sa participation et d'encourager l'échange de pratiques exemplaires concernant les programmes, les projets et les activités ayant trait à la SST. Le site est offert en français, en anglais et en espagnol.



► **Site Web national des jeunes travailleurs**

Le CCHST continue à travailler en collaboration avec le Comité consultatif pancanadien de jeunes à l'amélioration du contenu de JobsécuritéCanada.ca, un site Web national destiné aux jeunes travailleurs. Le site fournit, par ce point d'accès unique, de l'information provenant de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada sur les questions de SST qui touchent les jeunes travailleurs. L'information cible les jeunes travailleurs ainsi que leurs enseignants et parents. Le nombre de visiteurs sur ce site continue d'augmenter partout au Canada. En moyenne, plus de 1 800 visiteurs consultent le site chaque mois. Pendant l'année financière 2005-2006, 22 758 visiteurs ont consulté le site plus de 231 000 fois.



Conférences, présentations et expositions

Lancement de la Semaine nationale NASST

Yellowknife (T.-N.-O.) – 2 mai 2005
Participant

Journée de la santé et de la sécurité de la Semaine NASST

Ohsweken (Ont.) – 2 mai 2005
Exposant

Séminaire annuel sur la sécurité dans les industries pétrolières

Banff (Alb.) – du 3 au 6 mai 2005
Exposant

Journée de la santé et de la sécurité de la Commission scolaire de Hamilton-Wentworth

Hamilton, ON – 4 mai 2005
Conférencier / exposant

Salon et Conférence sur l'environnement du Canada, 2005

Toronto (Ont.) – 11 et 12 mai 2005
Exposant

AIHce

Anaheim (Californie) – du 22 au 25 mai 2005
Conférencier / exposant

Association de la santé et de la sécurité des transports de l'Ontario

Toronto (Ont.) – 25 et 26 mai 2005
Exposant

Conférence sur la santé et la sécurité au travail du Conseil du Trésor du Canada

Saint-Sauveur (Qué.) – du 30 mai au 2 juin 2005
Conférencier / exposant

Fédération canadiennes des municipalités

St John's (T.-N.) – du 2 au 4 juin 2005
Exposant

American Society of Safety Engineers

New Orleans, Louisiane – du 12 au 15 juin 2005
Exposant

Journée annuelle de la santé et de la sécurité de la Ville de Toronto

Toronto (Ont.) – 17 juin 2005
Conférencier

15e Congrès mondial sur la gestion des catastrophes

Toronto (Ont.) – du 10 au 13 juillet 2005
Exposant

Forum public de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada

Vancouver (C.-B.) – du 24 au 26 juillet 2005
Exposant

Convention de l'Élément national de l'Alliance de la fonction publique du Canada

Québec (Qué.) – du 15 au 19 août 2005
Participant / exposant

Association canadienne d'ergonomie

Halifax (N.-É.) – du 15 au 18 août 2005
Matériel seulement

Conférence annuelle des Six Nations sur la santé et la sécurité

Ohsweken (Ont.) – 21 et 22 oct. 2005
Exposant

Conférence sur la sécurité concernant les sables bitumineux

Fort McMurray (Alb.) – 15 sept. 2005
Matériel seulement

Conférence sur le développement professionnel de la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail

Edmonton (Alb.) – du 18 au 21 sept. 2005
Conférencier / exposant

NSC et XVIIe Congrès mondial sur la SST

Orlando (Floride) – du 21 au 23 sept. 2005
Exposant

Conférence internationale de l'Association de l'hygiène au travail

Afrique du Sud – du 19 au 23 sept. 2005
Conférenciers/Table d'exposition

Centre de la santé et de la sécurité des travailleurs

Don Mills (Ont.) – du 25 au 29 sept. 2005
Exposant

Conférence de l'Association pour la prévention des accidents industriels (APAI) de Muskoka

Rama (Ont.) – 28 sept. 2005
Conférencier

Convention semestrielle du Syndicat canadien de la fonction publique

Winnipeg (Man.) – du 3 au 7 oct. 2005
Exposant

Conférence de l'Association canadienne de vérification environnementale et Assemblée générale annuelle (AGA)

Toronto (Ont.) – 5 et 6 oct. 2005
Exposant

Le Grande Rendez-Vous

Montréal (Qué.) – 6 oct. 2005
Exposant

Conférence sur la santé, le travail et le mieux-être

Montréal (Qué.) – du 20 au 22 oct. 2005
Exposant

Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail du N.-B.

St John (N.-B.) – 24 et 25 oct. 2005
Conférencier

3e Conférence annuelle et exposition du Centre pour la santé, l'environnement et la sécurité

London (Ont.) – 27 oct. 2005
Conférencier / Exposant

4e Conférence annuelle sur la santé et la sécurité de l'Alberta

Calgary (Alb.) – du 7 au 9 nov. 2005
Exposant

Conférence sur le mieux-être en milieu de travail

Niagara Falls (Ont.) – 23 nov. 2005
Exposant

Événement des agents de sécurité de la Commission scolaire catholique de Hamilton-Wentworth

Hamilton (Ont.) – 2 déc. 2005
Conférencier

Conférence sur la santé, la sécurité et le mieux-être de l'Ontario Safety Partners

Stoney Creek (Ont.) – 8 déc. 2005
Exposant

Conférence de l'Association des professionnels des ressources humaines de l'Ontario

Toronto (Ont.) – du 1er au 3 fév. 2006
Exposant

Conférence de l'Association de la sécurité dans la construction du Manitoba

Winnipeg (Man.) – 7 et 8 fév. 2006
Exposant

Foire de LATR de l'Université McMaster

Hamilton (Ont.) – 28 fév. 2006
Exposant

Convention des métallurgistes unis d'Amérique

Montréal (Qué.) – du 4 au 6 mars 2006
Exposant

Conférence du Nova Scotia Safety Council

Halifax (N.-É.) – 22 et 23 mars 2006
Exposant/conférencier

Conférence du service de santé du comté de Brant

Brantford (Ont.) – 29 mars 2006
Exposant

Examen financier

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). La direction a préparé ces états financiers selon les normes comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains de ces renseignements sont fondés sur les meilleures prévisions et le jugement éclairé de la direction, qui a tenu compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité en matière de comptabilité et de rapports, la direction maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du CCHST. L'information financière présentée pour les Comptes publics du Canada et comprise dans le Rapport ministériel sur le rendement du CCHST concorde avec les présents états financiers.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques et aux règlements qui s'appliquent, qu'elles sont autorisées comme il se doit par le Parlement et qu'elles sont enregistrées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics. La direction tient à garantir l'objectivité et l'intégrité des données fournies dans ses états financiers, par les moyens suivants : un processus rigoureux de sélection, de formation et de perfectionnement d'employés qualifiés; des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités; des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans l'ensemble du CCHST.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est aussi la vérificatrice indépendante du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef,



S. Len Hong

Hamilton, Canada
Le 2 juin 2006

La contrôleur/agente financière principale,



Bonnie Easterbrook, CGA



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des gouverneurs
du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
et au
ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Richard Flageole, FCA
vérificateur générale adjoint

Ottawa, Canada
Le 2 juin 2006

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
	\$	\$
Revenus (note 4)		
Produits des ventes	2 198 697	2 320 319
Projets et ententes de collaboration	1 657 596	1 486 954
Total des revenus	<u>3 856 293</u>	<u>3 807 273</u>
Charges		
Exploitation		
Traitements et avantages sociaux	7 074 181	5 825 596
Services professionnels et spéciaux	955 521	1 117 955
Locaux	732 390	713 383
Information	225 521	308 554
Transport et communications	216 220	171 405
Services de réparation et d'entretien	128 348	139 754
Services publics, fournitures et approvisionnements	115 143	174 954
Location	20 076	38 309
	<u>9 467 400</u>	<u>8 489 910</u>
Administration		
Traitements et avantages sociaux	290 100	251 133
Gouverneurs et comités	13 790	2 461
Déplacements	33 063	25 150
Services professionnels et spéciaux	453	4 247
Services publics, fournitures et approvisionnements	102	156
	<u>337 508</u>	<u>283 147</u>
Autres charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	255 303	276 754
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	301	1 287
	<u>255 604</u>	<u>278 041</u>
Total des charges	<u>10 060 512</u>	<u>9 051 098</u>
Coût d'exploitation net	<u>(6 204 219)</u>	<u>(5 243 825)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars

	2006	2005
	\$	\$
Actif		
Actif financier		
Somme à recevoir du Trésor	265 383	602 009
Stocks aux fins de revente	115 465	117 074
Débiteurs (note 6)	258 394	254 006
	<u>639 242</u>	<u>973 089</u>
Actif non financier		
Immobilisations corporelles (note 5)	447 425	645 568
	<u>1 086 667</u>	<u>1 618 657</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	406 404	703 573
Revenus reportés	35 665	48 452
Paie de vacances et de congés compensatoires	372 232	372 471
Indemnités de départ (note 9)	980 416	718 756
Revenus reportés – dons (note 8)	90 427	90 427
	<u>1 885 144</u>	<u>1 933 679</u>
Avoir du Canada	<u>(798 477)</u>	<u>(315 022)</u>
	<u>1 086 667</u>	<u>1 618 657</u>

Passif éventuel (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
	\$	\$
Avoir du Canada au début de l'exercice	(315 022)	(151 332)
Coût d'exploitation net	(6 204 219)	(5 243 825)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	1 223 043	749 383
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 834 347	4 207 883
Variation de la somme à recevoir du Trésor	(336 626)	122 869
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	(798 477)	(315 022)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	6 204 219	5 243 825
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(255 303)	(276 754)
Perte sur la cession d'immobilisations	(301)	(1 287)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	(1 223 043)	(749 383)
Variations à l'état de la situation financière		
Diminution (augmentation) des créditeurs et des revenus reportés	309 956	(190 564)
Diminution (augmentation) du passif de la paie de vacances et les congés compensatoires	239	(36 107)
(Augmentation) du passif pour les indemnités de départ	(261 660)	(65 894)
Augmentation (diminution) des débiteurs	4 388	(86 509)
(Diminution) augmentation des stocks	(1 609)	37 567
Diminution des revenus reportés – dons	—	131 909
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	4 776 886	4 006 803
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5)	57 461	201 080
Activités financières		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 834 347	4 207 883

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Le président,



John McKennirey

Le président et administrateur en chef,



S. Len Hong

La contrôleur/agente financière principale,



Bonnie Easterbrook, CGA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – AU 31 MARS 2005

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, est un établissement public nommé à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins d'établissement de rapports, le CCHST compte une activité de programme. Celle-ci consiste à élaborer de l'information sur la santé et la sécurité au travail, à offrir des services et à assurer la collaboration tripartite.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau de contrôleur général. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Ces crédits accordés au CCHST ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui bénéficient de crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

b) Somme à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

L'exploitation du CCHST est financée par le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est effectué à même le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de remplir ses obligations. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les recettes et les débours, ce qui inclut les opérations interministérielles du gouvernement fédéral.

c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où ont eu lieu les opérations ou les faits sous-jacents. Les revenus d'abonnement sont constatés dans l'exercice de la livraison initiale ou de l'attribution d'un code d'accès en ligne. L'abonnement donne droit aux produits d'information sur CD-ROM ou DVD ou à un accès en ligne. L'abonnement se traduit par le droit d'utiliser l'information pendant une période précise. L'information peut être mise à jour au cours de la période d'abonnement.

Les revenus déjà encaissés mais non encore réalisés constituent les revenus reportés; ces derniers sont les sommes reçues d'avance pour de la marchandise non encore livrée ou l'attribution d'un accès en ligne. L'argent que le CCHST reçoit provient en grande partie des abonnements aux produits d'information. Les produits concernés sont livrés à une date ultérieure.

d) Charges – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services de vérification sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation à leur coût estimatif

e) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite : Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime interentreprises administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du Centre au titre du régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler une insuffisance actuarielle du Régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu des contrats de travail ou des conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure qu'elles sont acquises par les employés et sont estimées en fonction de leur salaire et de leurs années de service. C'est la première année que le CCHST a estimé les indemnités de départ liées aux dispositions des contrats ou des conditions de travail des employés concernant la retraite.

f) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés comme des montants qu'on prévoit réaliser en définitive. Une provision est établie pour les créances de tiers dont le recouvrement est incertain.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel peut devenir un passif réel selon le dénouement d'une ou de plusieurs situations. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif et une charge. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers..

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change applicables au moment de ces opérations. L'actif et le passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables le 31 mars. Tous les gains et toutes les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans l'état des résultats au regard des activités concernées.

i) Stocks aux fins de revente

La valeur des stocks est établie selon leur coût ou leur valeur de réalisation nette, la valeur la moins élevée étant retenue. Le stock se compose en majeure partie de matériel imprimé à revendre

j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de mesure	5 ans

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers, selon les normes comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges qui figurent dans ces états. Au moment de la préparation des présents, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les estimations de la direction sont révisées de façon périodique, et les modifications nécessaires sont enregistrées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

3. Crédits parlementaires

Les activités du CCHST sont financées par des crédits parlementaires et des revenus externes. Les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels du CCHST calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés dans les tableaux ci-dessous :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du montant total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :

	2006 \$	2005 \$
Coût d'exploitation net	6 204 219	5 243 825
Ajustements affectant le coût d'exploitation net sans incidence sur les crédits		
Plus (moins)		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(255 303)	(276 754)
Services reçus gratuitement d'autres ministères d'autres ministères	(1 223 043)	(749 383)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(301)	(1 287)
Créances irrécouvrables et autres radiations	(3 920)	(1 206)
	4 721 652	4 215 195

Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits de l'exercice

Plus (moins)

Stocks aux fins de vente	(1 609)	—
Indemnités de départ	(261 660)	(65 894)
Paie de vacances et de congés compensatoires	237	(36 107)
Revenus non disponibles pour dépenser	(14 682)	4 612
	<u>4 443 938</u>	<u>4 117 806</u>

Ajustement n'affectant pas le coût d'exploitation net, mais qui ont une incidence sur les crédits

Plus

Stocks acquis	—	37 567
Revenus reportés	—	12 754
Acquisitions d'immobilisations corporelles	57 461	201 080

Total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés	<u>4 501 399</u>	<u>4 369 207</u>
---	------------------	------------------

	2006	2005
	\$	\$
b) Crédits parlementaires approuvés et crédits parlementaires utilisés :		
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 25	3 498 000	—
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Légal	1 018 614	—
Conseil du Trésor – Mandats spéciaux de la gouverneure générale	50 029	—
Développement des ressources humaines Canada – Crédit 20	—	4 032 000
Développement des ressources humaines Canada – Crédit 20A	—	180 876
Conseil du Trésor – Crédit 15 – Conventions collectives	—	156 000
Conseil du Trésor – Crédit 5 – Rémunération	—	60 360
	<u>4 566 643</u>	<u>4 429 236</u>
Moins		
Crédits périmés – exploitation	65 244	60 029
Total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés	<u>4 501 399</u>	<u>4 369 207</u>

	2006	2005
	\$	\$
c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et du montant total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 834 347	4 207 883
Revenus non disponibles pour dépenser	(14 684)	(18 742)
Créances irrécouvrables	(3 920)	(1 206)
(Augmentation) diminution des débiteurs	(4 388)	86 509
Autres ajustements	—	36 108
(Diminution) augmentation des créditeurs et du revenu reporté	(309 956)	190 564
(Diminution) des comptes en fiducie	—	(131 909)
Total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés	<u>4 501 399</u>	<u>4 369 207</u>

4. Revenus

	2006	2005
	\$	\$
Produits des ventes		
Abonnement – Disque CCINFO	436 061	534 419
Abonnement – Disques spécialisés	308 187	358 569
CCINFOWeb	670 696	684 749
Produits spécialisés – Web	617 127	580 831
Publications à exemplaire unique	154 147	143 928
Autres	12 479	17 823
	<u>2 198 697</u>	<u>2 320 319</u>
Projets et ententes de collaboration		
Projets de collaboration	1 175 182	1 107 869
Contributions au Service de demandes de renseignements	454 000	360 000
Recouvrement des frais de déplacement	28 414	19 085
	<u>1 657 596</u>	<u>1 486 954</u>
	<u>3 856 293</u>	<u>3 807 273</u>

5. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement accumulé					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Cessions et radiations	Solde de fermeture	Valeur comptable nette 2006	Valeur comptable nette 2005
Matériel informatique	1 706 884	37 721	201 600	1 543 005	1 323 318	133 517	201 601	1 255 234	287 771	383 566
Mobilier et matériel	564 233	440	55 209	509 464	467 519	33 714	54 907	446 326	63 138	96 714
Logiciels	477 437	19 300	—	496 737	336 183	81 365	—	417 548	79 189	141 254
Améliorations locatives	33 534	—	—	33 534	9 500	6 707	—	16 207	17 327	24 034
Matériel de mesure	2 673	—	—	2 673	2 673	—	—	2 673	—	—
	2 784 761	57 461	256 809	2 585 413	2 139 193	255 303	256 508	2 137 987	447 425	645 568

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 est de 255 303 \$ (2005 – 276 754 \$).

6. Débiteurs

Le tableau suivant présente en détail les débiteurs.

	2006	2005
	\$	\$
Tiers	188 074	202 579
Autres ministères et organismes fédéraux	70 320	51 427
	<u>258 394</u>	<u>254 006</u>

Selon l'expérience passée et l'examen des clients, on estime qu'aucune provision n'est nécessaire pour les créances douteuses.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente en détail les crédoiteurs et les charges à payer.

	2006	2005
	\$	\$
Tiers	392 424	680 344
Autres ministères et organismes fédéraux	13 980	23 229
	<u>406 404</u>	<u>703 573</u>

8. Revenus reportés - Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST n'a reçu aucun don au cours de l'exercice 2005-2006 (500 \$ en 2004-2005), pour un total de dons accumulés de 90 427 \$ à la fin de mars 2006 (2005 - 90 427 \$).

9. Avantages sociaux

a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne de salaire des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2005-2006 s'élèvent à 753 774 \$, soit environ 2,6 fois les cotisations des employés; les charges de 2004-2005 représentant 352 616 \$ étaient égales aux cotisations des employés. L'augmentation des cotisations du CCHST au Régime est due aux changements de la source des crédits.

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de services et de leur salaire final. Les indemnités ne sont pas capitalisées et seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Obligations au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	718 756	652 862
Coût pour l'exercice	288 440	65 894
Indemnités versées pendant l'exercice	(26 780)	—
Obligations au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	980 416	718 756

10. Passif éventuel

Une demande de règlement a été présentée au CCHST, qui découle du cours normal de ses activités; les procédures judiciaires étaient toujours en cours le 31 mars 2006. Conformément à l'avis juridique du conseiller juridique du CCHST, une partie du montant de la demande de règlement a été inscrite comme passif, et une charge figure dans les états financiers. Le reste du passif éventuel peut devenir un passif réel selon le dénouement d'une ou de plusieurs situations. Selon la direction, le litige n'aura aucun effet important défavorable sur la situation financière du CCHST.

11. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les revenus comprennent un montant de 779 146 \$ (2005 - 572 399 \$) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006 :

- a) Le CCHST a obtenu gratuitement des locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, dont la valeur s'élevait à 732 390 \$ (2005 - 713 383 \$).
- c) Le CCHST a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 42 000 \$ (2005 - 36 000 \$).
- d) c) Le CCHST a reçu du Secrétariat du Conseil du Trésor des cotisations de l'employeur versées aux régimes de soins de santé et de soins dentaire, dont la valeur s'élevait à 448 653 \$. Il s'agit d'une nouvelle estimation du Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'exercice 2005-2006.

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives aux fins d'efficacité et de rentabilité afin qu'un seul ministère effectue gratuitement ces opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont le service de paie et d'émission de chèques offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas compris dans l'état des résultats du CCHST, car aucune estimation n'est actuellement disponible.

12. Chiffres correspondants

Certains des chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation du présent exercice.